

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

# 2021



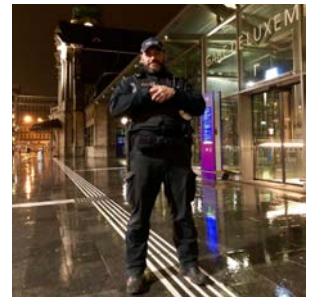
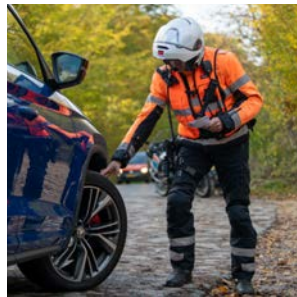
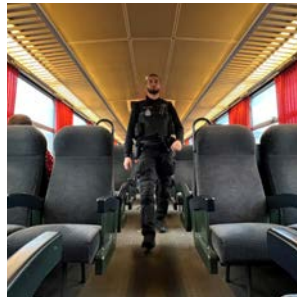
ZESUMME FIR IECH

[WWW.POLICE.LU](http://WWW.POLICE.LU)

**POLICE**  
LËTZEBUERG 



# ZESUMME FIR IECH



# MOT DU MINISTRE

Au début de l'année 2022, les manifestations contre les mesures anti-COVID se sont poursuivies, ce qui a posé une série de défis pour la Police grand-ducale. Néanmoins, en février, la situation s'est calmée et nous avons à nouveau pu nous concentrer pleinement sur nos missions principales et sur nos nombreux projets. Les efforts du ministère et ceux de la Police ont été continus afin d'implémenter la réforme de la Police de 2018 et ainsi poursuivre notre objectif de créer une Police moderne et proche des citoyens, reflétant la réalité de la société luxembourgeoise et prête à relever les défis tant actuels que futurs.

Ensemble, nous nous sommes rapprochés de cet objectif commun en travaillant sur de nombreux axes distincts, mais surtout en mettant en place une organisation plus efficace et une collaboration renforcée. En outre, nous avons continué à renforcer les ressources humaines, techniques, infra-structurelles et législatives.

Le plan de recrutement extraordinaire, lancé en 2020, reste l'un des projets phares de mon ministère et de la Police grand-ducale. Les vagues successives de recrutement ont été un grand succès, avec un nombre de candidats dépassant les attentes et un bilan réussi en 2023. Après avoir suivi leur formation, 176 recrues de la première vague de ce recrutement extraordinaire ont été assermentées le 28 avril 2023. Parallèlement, 166 recrues de la deuxième vague ont prêté leur serment spécial le 7 juin 2023 et ont entamé leurs stages pratiques. Finalement, les 191 recrues de la troisième vague du recrutement extraordinaire ont eu leur rentrée à l'École de Police, où j'ai eu l'honneur de les accueillir, le 2 mai 2023.

Je me réjouis non seulement du succès de notre recrutement extraordinaire, mais aussi de la diversité des profils des candidats qui la composent. Cette troisième vague de recrutement constitue une étape importante dans le renforcement de la Police grand-ducale, puisque nous avons officiellement atteint notre objectif initial de recruter 600 policiers en trois ans et nous avons ainsi tenu notre promesse.

En ce qui concerne le renforcement du cadre civil, nous avons réussi avec succès notre objectif de recruter 240 membres civils en 3 ans. Dans ce contexte, je tiens à souligner l'importance primordiale des collaborateurs civils au sein de la Police grand-ducale. Ils contribuent quotidiennement à un fonctionnement plus efficace de l'ensemble du corps, en apportant leur expertise dans certains domaines, mais aussi en assumant des tâches administratives, assurant ainsi le rôle de soutien des agents de terrain.

En plus de l'augmentation des effectifs, une police moderne doit également disposer d'infrastructures modernes et adéquates afin de pouvoir accomplir ses missions dans les meilleures conditions. C'est pourquoi nos efforts pour offrir à la Police des infrastructures nouvelles et adéquates ont été poursuivis en 2022. De nombreux projets d'agrandissement, de rénovation ou de construction ont connu des progrès, notamment la construction du commissariat « Syrdall » à Niederaanven, où la première pierre a été posée en février 2022. Nos investissements importants en matière d'infrastructures vont de pair avec l'acquisition d'équipements modernes tels que les « bodycams » et des réformes du cadre légal, afin de l'adapter aux réalités du terrain.

L'une de ces adaptations du cadre légal a été l'introduction de la garantie d'accès, mesure visant à garantir la libre circulation de tout un chacun et à donner à la Police les moyens d'éloigner les personnes qui entravent cette liberté.

J'insiste toujours sur le fait que la Police ne peut pas résoudre à elle seule tous les problèmes, car elle n'est en réalité qu'un maillon de la chaîne. La sécurité de tous demeure une responsabilité partagée. Ainsi, il me tient à cœur d'approfondir la collaboration avec tous les acteurs concernés, afin de trouver des solutions durables et globales qui prennent en compte toutes les facettes des problèmes complexes auxquels nous sommes confrontés. Dans cette optique, j'ai rencontré tout au long de l'année de nombreux élus locaux et acteurs du terrain, dont des représentants de la société civile et du domaine social, ainsi que des partenaires ministériels. Ces échanges fructueux ont une fois de plus démontré l'importance d'une coopération transparente entre tous les acteurs, dans le cadre de leurs compétences respectives. Je salue leurs efforts et me réjouis de poursuivre notre travail commun cette année.

Une collaboration transversale est également de la plus haute importance au niveau international, car la criminalité ne connaît pas de frontières. Par conséquent, nous avons pu renforcer notre collaboration avec les forces de l'ordre de nos pays voisins, surtout en abandonnant les limites territoriales dans le cadre des poursuites transfrontalières. De cette manière, il est possible de mieux lutter contre la criminalité transfrontalière.

Malgré tous les défis en 2022, la Police a continué à accomplir son travail et ses missions sur le terrain grâce aux efforts fournis quotidiennement par l'ensemble du corps. Ainsi, je tiens à remercier les équipes de la Police pour leur engagement et leur motivation visant à garantir le respect et la sécurité au Luxembourg. De cette manière, la Police contribue à une cohésion sociale et un vivre-ensemble harmonieux.

**Henri KOX**  
Ministre de la Sécurité intérieure



# PRÉFACE

Au cours de l'année 2022, la majorité des mesures sanitaires en relation avec la COVID-19 furent abrogées. Pendant près de deux années, cette pandémie aura profondément marqué non seulement notre société, mais aussi notre administration. Le contrôle des mesures adoptées par le gouvernement constitua une nouvelle mission pour la Police. Mais nous y avons réagi avec professionnalisme et engagement.

Dans le cadre de cette crise, tous les membres de la Police ont d'ores-et-déjà mis en œuvre ce qui allait devenir deux ans plus tard notre nouvelle charte des valeurs. Lancées en février 2022 à la suite d'un large processus de consultation interne, les valeurs – l'engagement, la collégialité, l'objectivité, le respect et la diversité – doivent guider nos membres dans l'accomplissement de leurs missions et tâches.

La définition de valeurs ne fait du sens que si elles sont partagées et vécues par tout un chacun, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. La pandémie a montré à merveille que nous en sommes capables.

N'oublions pas qu'avant la levée des restrictions sanitaires, la Police fut en outre considérablement engagée sur le terrain. La dernière grande manifestation contre les mesures du gouvernement s'est déroulée en février. En tout, une douzaine de manifestations ont été encadrées par un dispositif policier conséquent au cours de l'hiver 2021/22.

À plusieurs reprises, nous avons pu compter sur l'appui de la Police fédérale belge. Bien que la présence d'unités étrangères ne soulève guère d'interrogations au Grand-Duché, il faut garder à l'esprit qu'il ne s'agit pas d'une faveur entre voisins, mais bel

et bien d'un signe tangible et exemplaire de coopération policière internationale. La coopération Benelux, mais aussi toute autre forme de coopération avec des forces de l'ordre étrangères, ne cessera de gagner en importance, puisque les affaires à composante internationale sont de plus en plus fréquentes. D'où l'importance du nouveau traité de police Benelux qui devrait entrer en vigueur au courant de l'année 2023. Le but du renforcement de la coopération policière transfrontalière est d'agir encore plus rapidement et efficacement à toutes sortes de phénomènes de criminalité.

Fin 2022, nous avons compté plus de 3.000 membres au sein de la Police. Les membres civils représentent à l'heure actuelle 20% de notre effectif et 15% des membres policiers sont des femmes, ce qui constitue un facteur important pour une Police qui se veut à l'écoute et à disposition de l'ensemble de la société.

Depuis avril dernier, quelques 200 fonctionnaires-stagiaires (FST) ont entamé leur deuxième année de formation dans le cadre de la phase d'initiation pratique auprès des unités. Les FST interviennent comme troisième membre d'une patrouille, peuvent accomplir certains devoirs sur le terrain et constituent ainsi un support certain pour les collègues. Après leur assermentation en 2023, ils pourront contribuer à la sécurité et à l'ordre publiques de manière préventive et répressive. En fin de compte, le renforcement de nos rangs reste la pierre angulaire pour la Police qui permettra de mettre en œuvre les objectifs fixés par la réforme de 2018, et je ne peux que répéter la nécessité de poursuivre les efforts au niveau du recrutement afin d'assurer une croissance continue au cours des prochaines années.



La lecture du présent rapport montre que la pandémie est derrière nous. D'après nos statistiques, la délinquance globale a augmenté en 2022. En même temps, la Police fut fortement sollicitée dans le cadre de visites ou déplacements officiels et d'événements sportifs et culturels.

Les défis de la Police pour les prochaines années ne diminueront pas. À côté des efforts de recrutement, il est capital que nous poursuivions les efforts au niveau de la

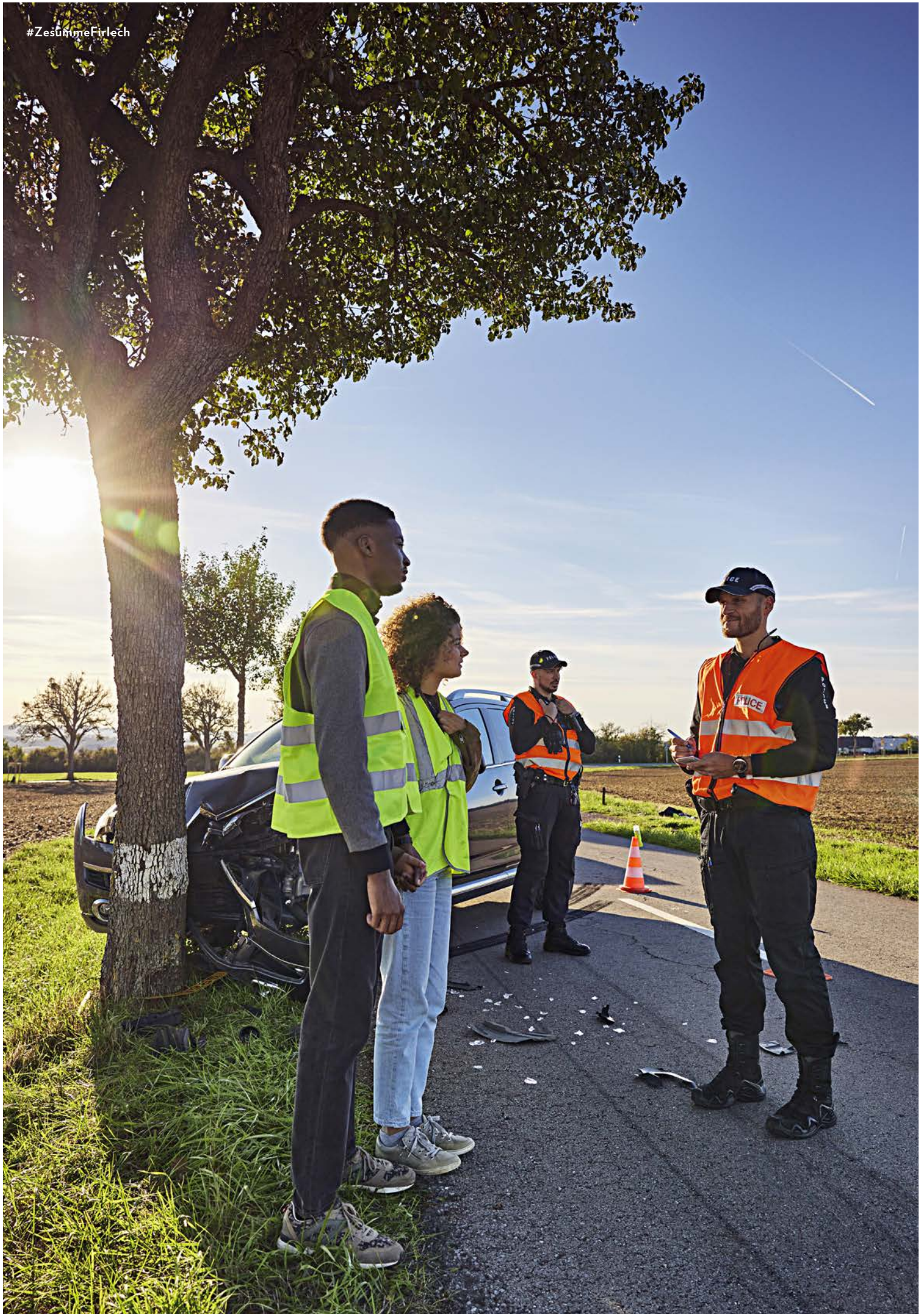
digitalisation et que nous continuions d'investir dans les infrastructures et les équipements, afin que la Police reste une administration moderne, dynamique et engagée au service de tous les citoyens et prête à affronter et relever les nouveaux défis.

Je vous souhaite une agréable lecture du rapport d'activités 2022 de la Police.

**Philippe SCHRANTZ**  
Directeur Général de la Police









# SOMMAIRE

## 1. Notre administration

|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| En contact .....                    | 10 |
| Nos membres au service du citoyen.. | 12 |
| Finances .....                      | 13 |
| Innovation et modernisation .....   | 15 |

## 2. Domaines clefs

|   |    |
|---|----|
| Les missions de Police judiciaire ..... | 24 |
| Tendances et phénomènes .....           | 27 |
| Les missions de Police administrative   | 33 |
| Prévention .....                        | 34 |
| Instruction et sécurité routières ..... | 38 |

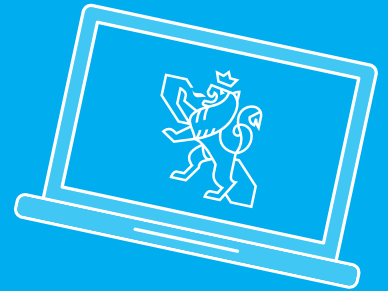
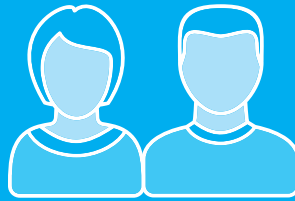
## 3. Évènements marquants

|   |    |
|---|----|
| Covid-19 .....                          | 45 |
| Visites et déplacements officiels ..... | 46 |
| Évènements .....                        | 48 |
| Évaluations .....                       | 49 |
| GAFI .....                              | 49 |
| GRECO .....                             | 50 |

## 4. Employeur

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Campagne de recrutement .....  | 53 |
| Assermentations .....          | 58 |
| Formation .....                | 61 |
| Missions internationales ..... | 63 |
| Fêtes .....                    | 64 |

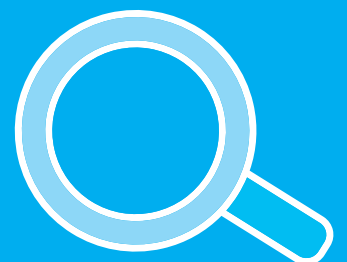




# 1.

# NOTRE ADMINISTRATION

|   |    |
|---|----|
| En contact .....                        | 10 |
| Nos membres au service du citoyen ..... | 12 |
| Finances .....                          | 13 |
| Innovation et modernisation .....       | 15 |

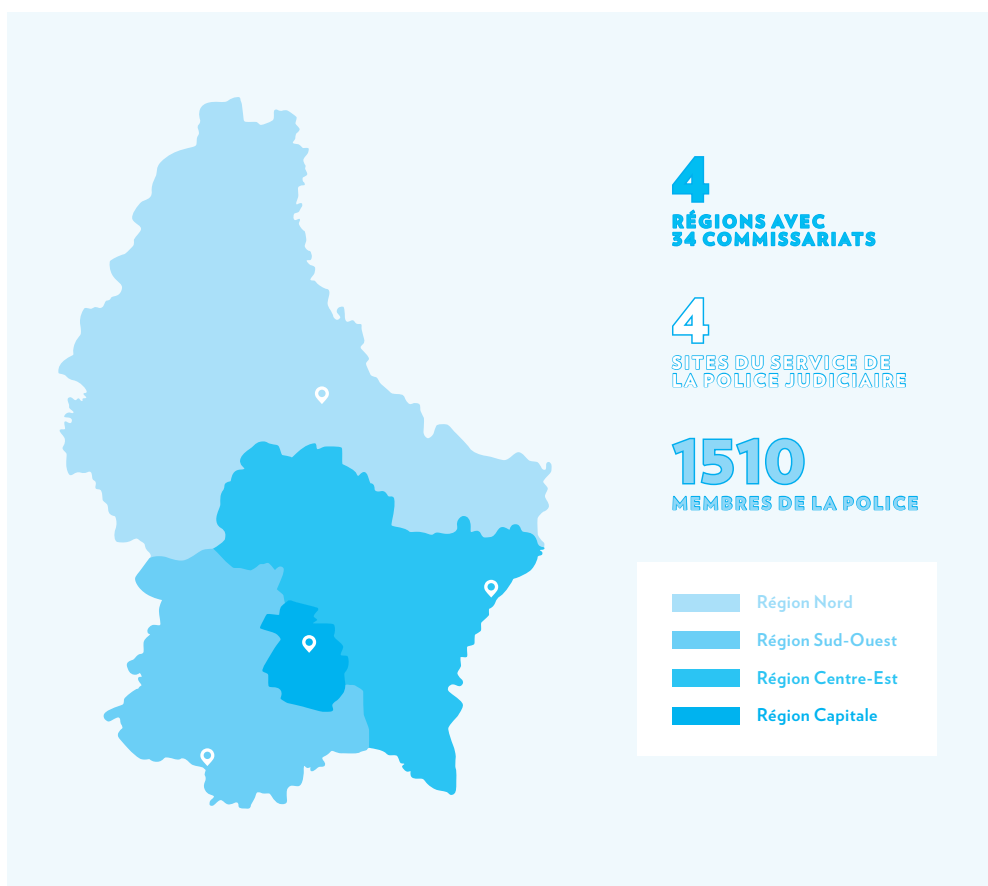


# EN CONTACT

## Les commissariats au service du citoyen

Les 13 commissariats à trois roulements assurent tous un accueil 24/7, sur rendez-vous idéalement, et les 21 commissariats à deux roulements assurent tous d'office un accueil du lundi au vendredi entre 13:00 – 15:00 et sur RV en principe de 7:00 – 21:00. Ce mode de fonctionnement permet un accueil du citoyen sur une plage horaire assez étendue, tout en assurant un service flexible à l'attente des besoins de la population.

Ils s'y ajoutent les services effectués par l'E-Commissariat. En cas d'urgence bien évidemment l'unique point de contact est le numéro d'urgence de la Police, le 113.

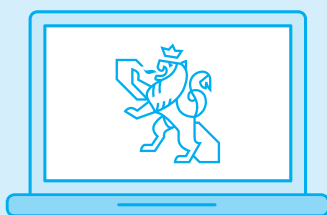




**E-commissariat**

Grâce à ce service, **le citoyen a la possibilité de déposer plainte en ligne pour certains cas de figure bien précis**, sans devoir se déplacer physiquement auprès d'un commissariat de police. Un autre atout de ce système constitue

la décharge des agents du terrain. L'image de la Police grand-ducale en bénéficie aussi avec cette fonctionnalité dans l'air du temps et en ligne avec les attentes des citoyens, surtout en temps de pandémie.



**± 11 378**

**DOSSIERS EN TOUT**  
+ 46 % PAR RAPPORT À 2021



**5 689**

**DES DÉCLARATIONS  
- OBJETS PERDUS**



**5 689**

**VOLS SIMPLES**



**DONT**

**4 893**

**VOLS DE CARBURANT**

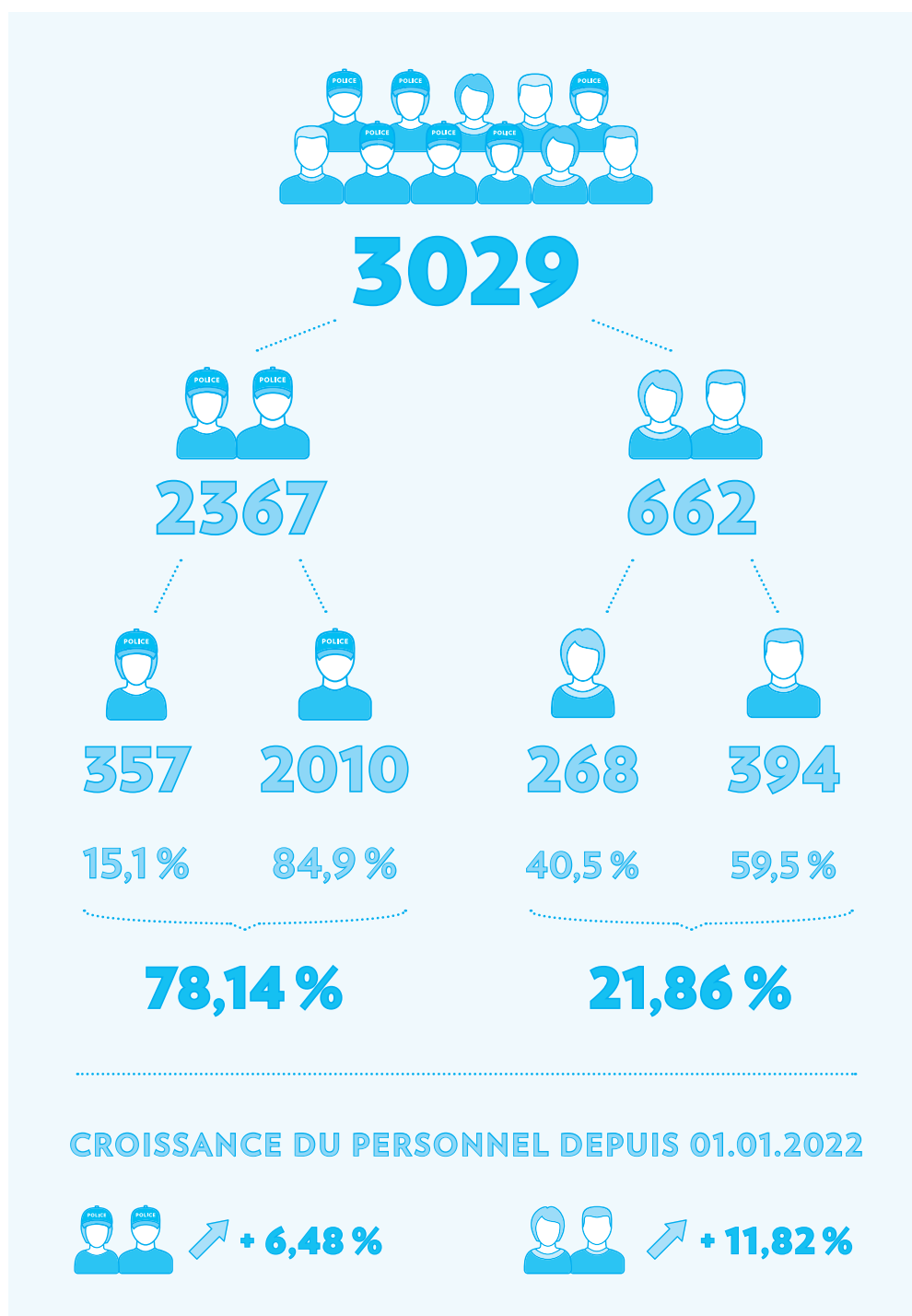


**130 000**

**APPELS D'URGENCE  
CENTRE D'INTERVENTION  
NATIONAL (CIN)**

# NOS MEMBRES AU SERVICE DU CITOYEN

## SITUATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023



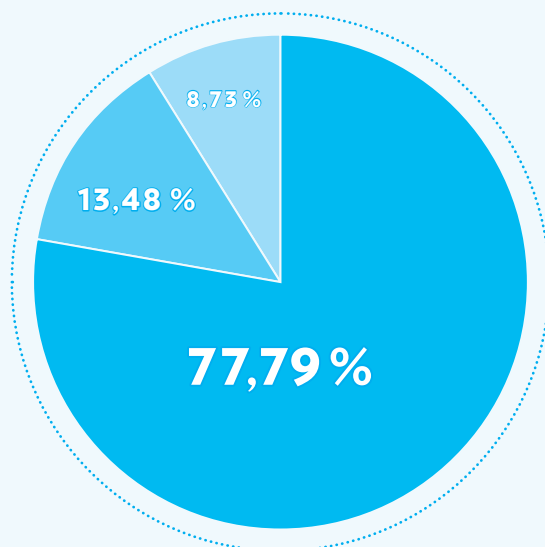


# FINANCES

## LE BUDGET 2022



**319 464 259 €**  
**BUDGET TOTAL**



**248 525 000 €**  
**FRAIS DE PERSONNEL**

**43 058 393 €**  
**DÉPENSES COURANTES**

**27 880 866 €**  
**DÉPENSES EN CAPITAL**



### ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE ANNUELLE

**+ 10,49 %**

**AUGMENTATION  
GLOBALE**

**+ 8,78 %**

**FRAIS DE  
PERSONNEL**

**+ 10,29 %**

**DÉPENSES  
COURANTES**

**+ 28,88 %**

**DÉPENSES  
EN CAPITAL**

### La ventilation du budget

Le budget de la Police grand-ducale est subdivisé en trois grandes catégories, à savoir :

- les frais de personnel ;
- les dépenses courantes ;
- les dépenses en capital.

Pour l'année 2022, le budget se présentait comme suit :

- 248 525 000 € (77,79 %) frais de personnel ;
- 43 058 393 € (13,48 %) dépenses courantes ;
- 27 880 866 € (8,73 %) dépenses en capital.

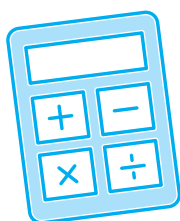
### L'évolution budgétaire

Par rapport à l'année précédente, le budget total a connu une augmentation globale de 10,49 %, dont les frais de personnel de 8,78 %, les dépenses courantes de 10,29 % et les dépenses en capital de 28,88 %.

### Les détails

La hausse au niveau des frais de personnel s'explique par un recrutement soutenu au niveau du personnel policier et civil, une tendance qui se confirmera les années suivantes suite à la décision du gouvernement de renforcer les effectifs de la Police grand-ducale. Le recrutement renforcé impacte également le budget destiné à l'acquisition de munitions et des accessoires pour l'armement. Les fonds destinés à la formation restent à un niveau élevé de 1000 000 € pour l'année 2022. En effet, il s'agit d'un élément clé de la réforme du statut du fonctionnaire, mais également de la nouvelle loi de la Police grand-ducale.

L'augmentation au niveau des dépenses en capital s'explique par les travaux soutenus en matière de l'implémentation de la digitalisation notamment par la mise en route du projet « POLIS » qui comprend une refonte du parc applicatif de la Police. Une autre répercussion sur le budget constitue le programme de transformation des armes d'assaut MP5 A3 actuels. En effet, cette adaptation des mitraillettes a réellement débuté en 2022 et fait suite aux recommandations émises par le groupe de travail « tactique policière ».





# INNOVATION ET MODERNISATION

## Hall Sportif Findel

Début des travaux : septembre 2021

Fin prévue des travaux : début 2023

La construction du Hall Sportif a débuté en septembre 2021 et devrait se terminer au premier trimestre 2023.

Progressivement, suivant l'avancement des travaux et de la livraison du matériel de sport, elle a entièrement été mise à disposition des utilisateurs à partir d'avril 2023.

Situé dans un bâtiment adjacent à l'Ecole de Police, les infrastructures ont été planifiées de façon à répondre parfaitement aux besoins des fonctionnaires-stagiaires dans le cadre de la formation policière, dont le programme comprend aussi l'éducation physique et sportive.

Avec une surface utile totale de 4 535 m<sup>2</sup>, le complexe dispose des dernières technologies en matière d'équipement pouvant accueillir les quelques 200 fonctionnaires-stagiaires policiers recrutés dans le contexte du plan de recrutement extraordinaire annuel.

Le bâtiment est composé de 3 étages au total comprenant entre autres une salle de sport divisible en 3 terrains (3en1) ; d'un espace Dojo ; d'une salle de callisthénie/fitness et de vestiaires permettant d'accueillir au total 241 élèves et formateurs de la police ainsi que 72 visiteurs externes.

L'inauguration du Hall Sportif de l'Ecole de Police en présence du Ministre de la Sécurité intérieure Monsieur Kox est prévue pour le premier trimestre 2023.





**Commissariat Differdange**

Début des travaux : février 2021

Fin prévue des travaux : mai 2023

Les travaux du nouveau commissariat de Police C3R de Differdange ont débuté en février 2021. La mise en service du bâtiment est prévue pour début mai 2023.

Le bâtiment se compose de 6 niveaux allant du sous-sol jusqu'au 4<sup>ème</sup> étage où se trouve la toiture avec une partie des installations techniques nécessaires au bon fonctionnement du bâtiment.

Le nouveau bâtiment permettra à la Police d'accueillir les citoyens dans un environnement moderne, propre, à la pointe de la technologie actuelle et permettant de garantir la confidentialité du citoyen.

De plus, ce bâtiment répond aux dernières directives en matière de sécurité, d'ergonomie des postes de travail en permettant ainsi à nos fonctionnaires de travailler dans un immeuble dont les postes de travail coïncident avec leurs besoins dans le milieu professionnel.

Le bâtiment dispose de ressources renouvelables, comme par exemple, une pompe à chaleur et l'installation de panneaux photovoltaïques

En terme d'efficacité, ce bâtiment pourra accueillir, sans présenter une quelconque difficulté, le renfort en personnel prévu. La capacité maximale de l'immeuble est de +/- 120 personnes ce qui répondra positivement aux besoins de la Police tout en respectant les prescriptions et les conditions de travail adéquates pour les prochaines décennies.

**Commissariat Ettelbrück**

Début des travaux : juin 2022

Fin prévue des travaux : juillet/août 2028

Dans le cadre du réaménagement du quartier de la gare d'Ettelbrück, un nouveau commissariat sera implanté dans le bâtiment « Voyageurs ».

En janvier 2022, la planification du nouveau commissariat d'Ettelbrück a commencé. Une toute nouvelle gare doit être construite à Ettelbrück, où le commissariat de police sera intégré. En raison de l'emplacement central du commissariat, le futur commissariat sera plus facilement accessible à la population.

**Ponton SRPR Centre-Est**

Début des travaux : début 2023

Fin prévue des travaux : milieu de l'année 2024

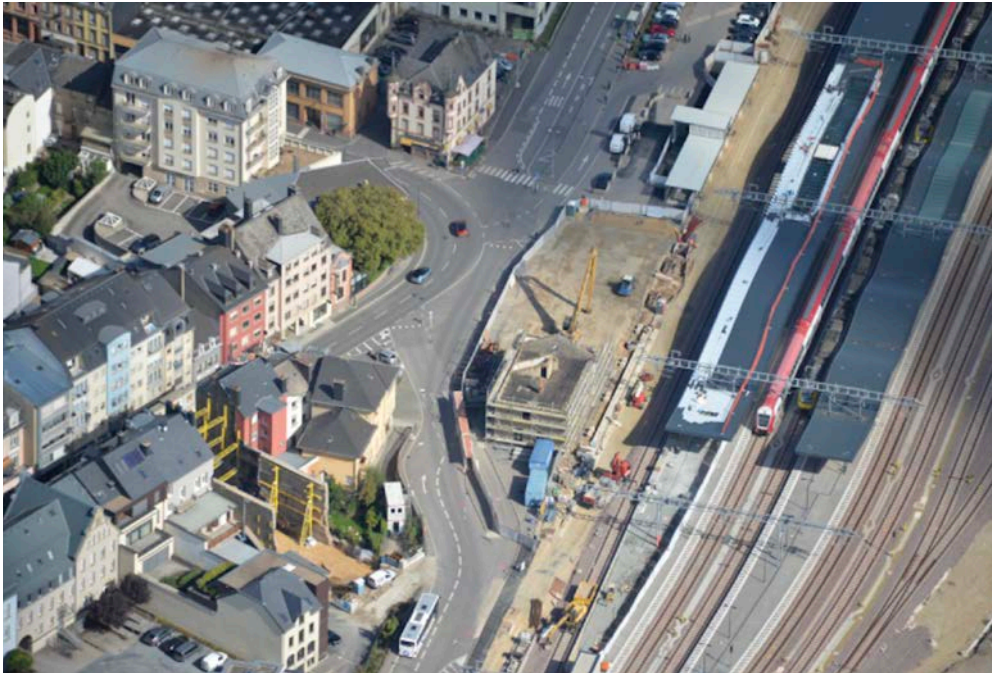
En avril 2022, la planification de la construction d'un ponton pour les navires du SRPR Centre-Est a commencé. Cette station d'accueil est exploitée conjointement par le CGDIS et la Police et devrait être opérationnelle d'ici 2024.

Le projet consiste en l'installation d'un ponton définitif aux fins voulues et pour accoster le bateau de Police au bord de la Moselle. Ce ponton sera également disponible pour les interventions urgentes et les exercices de sauvetage réalisés par le Groupe des Hommes Grenouilles de la Police grand-ducale.



Commissariat Differdange

Commissariat Ettelbrück



**Commissariat Syrdall**

Début des travaux : septembre 2021

Fin prévue des travaux : décembre 2023

Les travaux du Commissariat de Police C2R Syrdall ont débuté en septembre 2021.

Le commissariat sera abrité dans un bâtiment moderne composé d'un rez-de-chaussée et de 2 étages supérieurs comprenant un parking et divers espaces dédiés aux besoins réservés aux services de Police.

Le complexe sera divisé en une zone publique et une zone Police offrant toutes les commodités et répondant aux dernières normes de sécurité.

Le bâtiment de classe de performance énergétique et d'isolation thermique AB sera chauffé par une chaudière à pellets. La toiture verte de l'immeuble sera équipée de panneaux photovoltaïques ayant pour but de couvrir les trois quarts des besoins en électricité du bâtiment.

Le commissariat qui devrait ouvrir fin 2023 et couvrira les communes de Niederanven, Betzdorf, Schuttrange, Sandweiler et Contern.

**SRPR Nord**

Début des travaux : septembre 2022

Fin prévue des travaux : fin de l'année 2023

Le projet consiste à aménager une nouvelle construction, un hall, adjacent au commissariat existant avec un accès direct à ce dernier.

Le projet est planifié en tenant compte de la nécessité de pouvoir disposer de locaux chauffés en raison des techniques des radars mobiles, respectivement des véhicules spéciaux, lesquels doivent être opérationnels à tout moment.

Le hall sera réalisé en bois massif avec une toiture plate et une façade en panneau d'Eternit.

Le parc roulant comprendra 8 motos, 1 radar mobil, 4 voitures d'intervention, 1 camionnette PC Transit et 1 camionnette VW T5.

### Centre Pénitentiaire Uerschterhaff

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2022, une partie du Service de garde et de transfert (SGP) de l'UGAO est hébergé dans le nouveau bâtiment de police sur le site du Uerschterhaff près du Centre Pénitentiaire Uerschterhaff (CPU). Il s'agit d'un bâtiment administratif en forme cubique avec une façade en noir construit dans une architecture moderne et fonctionnelle.

La surface utilisable de l'immeuble est de +/- 600 m<sup>2</sup> répartie sur deux étages. A côté du bâtiment dans une cour protégée se trouvent 20 emplacements pour les fourgons cellulaires et les voitures de service.

Au rez-de-chaussée du bâtiment sont aménagés l'accueil, plusieurs écritoires et les vestiaires hommes et femmes. Au 1<sup>er</sup> étage se trouvent deux grands bureaux communs pour les membres du SGP, une cuisine et une salle de réunion.

Actuellement travaillent sur le site Uerschterhaff +/- 40 policiers sur deux roulements entre 06.00 et 20.00. Les principales missions qui incombent aux membres de l'UGAO sont les transferts de détenus du CPU vers les cours et tribunaux, les visites médicales ainsi que les gardes des détenus qui sont hospitalisés au CHEM.

Il va de soi, vu la distance du CPU vers la Cité judiciaire à Luxembourg et vers le Palais de justice à Diekirch, que les trajets sont devenus, d'un point de vue trafic, plus compliqués. Une bonne coordination et organisation des transferts sont primordiales afin de respecter les rendez-vous respectifs des détenus.



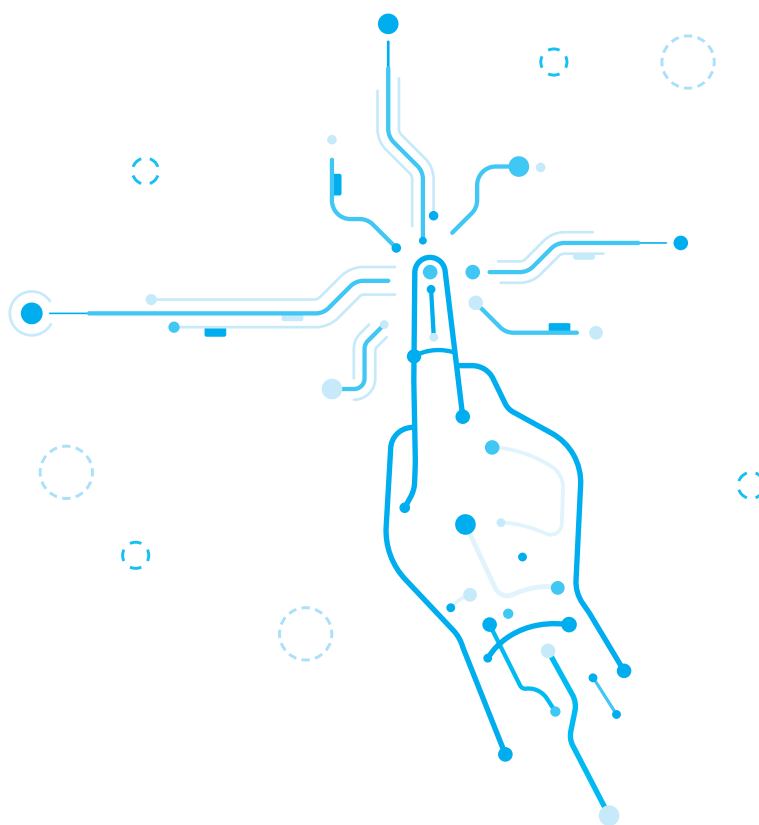


### Digitalisation

Les travaux de digitalisation se sont poursuivis en 2022. Le projet du Portail Central offrant une seule entrée centralisée dans un environnement de travail transversal où se rencontrent la communication interne, la collaboration et le besoin métier est dans la phase de réalisation et devrait venir à bon terme en 2023.

Le projet de la dotation des policiers de smartphones individuels avec des applications spécifiques pour le travail policier s'est poursuivi et devrait se concrétiser également en 2023.

Le projet de refonte des applications policières et l'implémentation d'un nouveau case management system s'est concrétisé par la publication du cahier de charge fin 2022 et en 2023 après l'adjudication du marché la réalisation de ce projet important et ambitieux devrait être lancée.



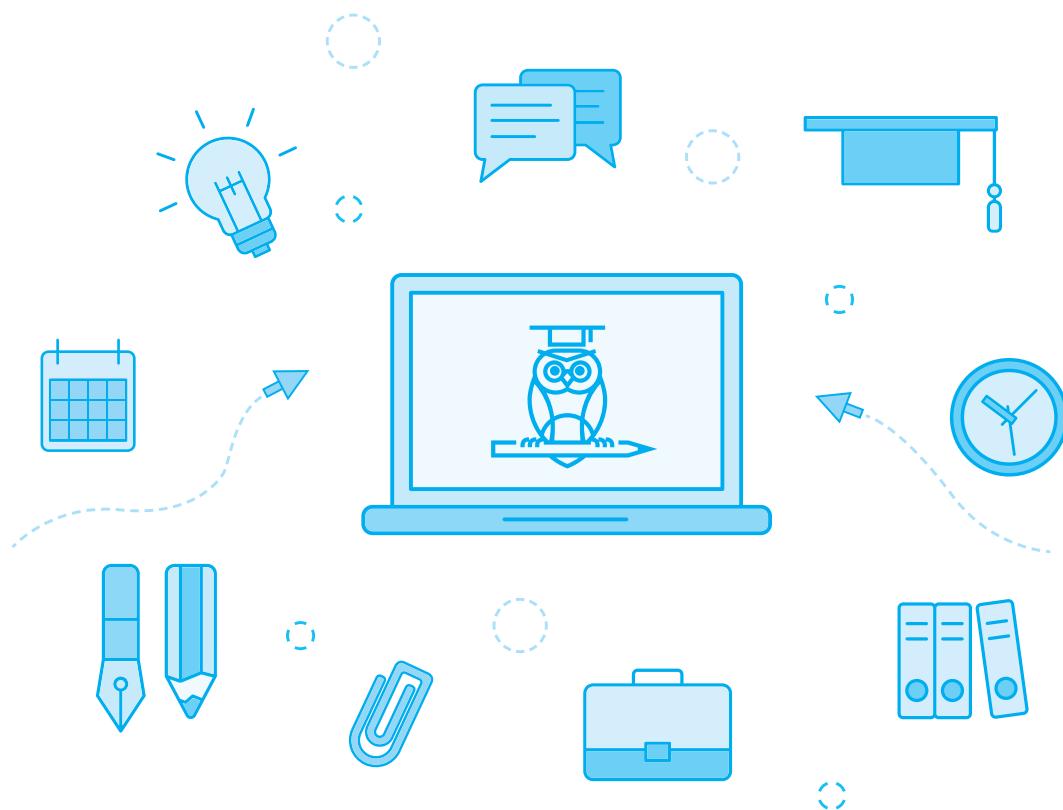
Depuis novembre 2022, la Police grand-ducale dispose d'un Learning Management System (LMS), c.-à-d. d'une plateforme digitale d'apprentissage. L'objectif de cette plateforme est de promouvoir l'apprentissage numérique sous forme de e-learning, tutoriels vidéo et webinaires.

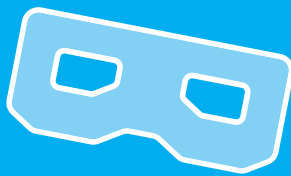
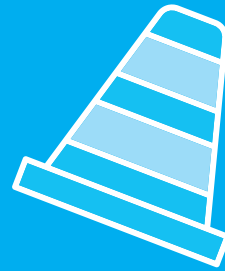
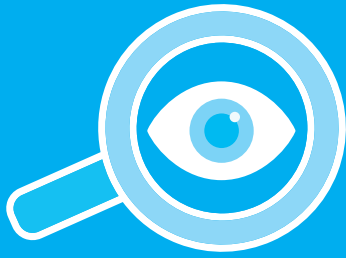
La plateforme peut héberger :

- outre des formations digitales,
- des catalogues de formation (PGD, INAP, CEPOL),
- des informations en relation avec des formations (mode d'emploi Alfresco, HP Laserjet,...),
- des documentations de formation (contact points, tableau de répartition).

Depuis la mise en place de l'E.I.L., nom de cette plateforme, le contenu a été enrichi notamment par des E-Learning sur la police administrative et le CNT. S'y ajoutent des formations digitales sur la « Notfallversorgung » ainsi que sur les modifications de la MP5, par exemple.

Grâce à une demande croissante de la part des formateurs et plusieurs services au sein de la PGD, l'offre de formations digitales disponibles sur notre E.I.L. ne va pas cesser de s'agrandir.



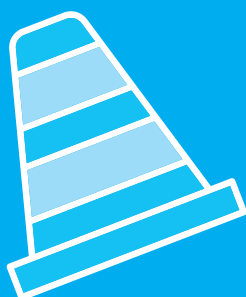


# 2.

## DOMAINES CLEFS



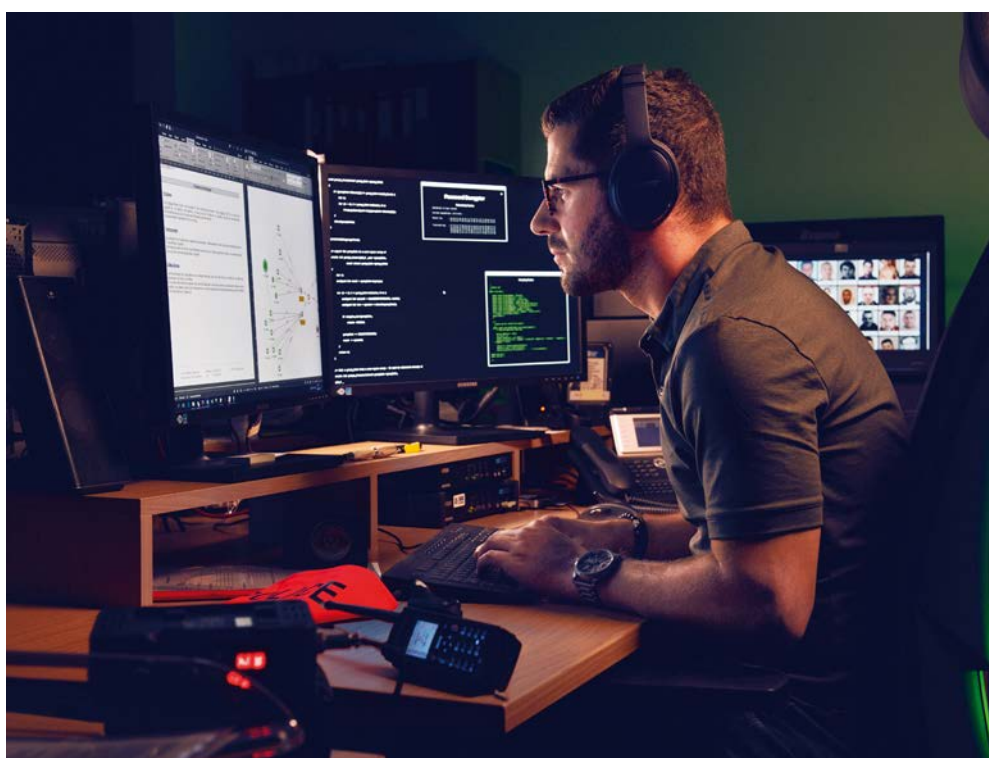
|  |    |
|--|----|
| Les missions de Police judiciaire .....    | 24 |
| Tendances et phénomènes .....              | 27 |
| Les missions de Police administrative .... | 33 |
| Prévention de la criminalité .....         | 34 |
| Instruction et sécurité routières .....    | 38 |



# LES MISSIONS DE POLICE JUDICIAIRE

La loi du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale définit dans les articles 17 à 19, les missions de police judiciaire ainsi que tout acteur policier doté de la qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire exerçant ces prérogatives. Ces dernières renferment principalement les activités de constater les infractions, d'en rechercher les auteurs et de rassembler les preuves.

Bien que tout membre de la Police visé exerce ces missions, l'organe dévolu aux affaires judiciaires nécessitant une complexité et/ou une envergure particulières est en principe assuré par les enquêteurs spécialisés évoluant au sein du Service de police judiciaire.





## CAMBRIOLAGES



1147

MAISONS HABITÉES  
EN 2021

1565

MAISONS HABITÉES  
EN 2022

+36,44%



502

MAISONS NON-  
HABITÉES EN 2021

668

MAISONS NON-  
HABITÉES EN 2022

+33,07%

## VOLS LIÉS AUX VÉHICULES



1226

VOLS DANS VÉHICULES  
OU D'ACCESSOIRES  
EN 2021

1633

VOLS DANS VÉHICULES  
OU D'ACCESSOIRES  
EN 2022

+33,20%



229

VOLS DE VÉHICULES  
EN 2021

333

VOLS DE VÉHICULES  
EN 2022

+45,41%



987

VOLS DE VÉLOS  
EN 2021

1004

VOLS DE VÉLOS  
EN 2022

+1,72%

## VOLS AVEC VIOLENCES



505

AFFAIRES EN  
2021

591

AFFAIRES EN  
2022

+17,03%

## DÉLINQUANCE GLOBALE

42 875  
INFRACTIONS EN 202154 552  
INFRACTIONS EN 2022

+27,23%

30 213  
AFFAIRES EN 202137 864  
AFFAIRES EN 2022

+25,32%

Il y a lieu de faire la distinction entre affaires et infractions dans les statistiques policières.  
Dans une affaire, plusieurs infractions peuvent concourir.

## VIOLENCE DOMESTIQUE

917  
INTERVENTIONS  
EN 2021983  
INTERVENTIONS  
EN 2022

+7,20%

249  
EXPULSIONS  
EN 2021246  
EXPULSIONS  
EN 2022

-1,20%

## INFRACTIONS LIÉES AUX STUPÉFIANTS

3773  
INFRACTIONS  
EN 20213586  
INFRACTIONS  
EN 2022

-4,96%

## TAUX POLICIER D'ÉLUCIDATION

53,2 %  
EN 202145,9 %  
EN 2022

-7,30%



DOWNLOAD - CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE EN 2022

# TENDANCES ET PHÉNOMÈNES

## CRIMINALITÉ CONTRE LES BIENS

En matière de cambriolages, les délinquants locaux et régionaux continuent à être particulièrement actifs. Parmi les auteurs interpellés, l'on constate que beaucoup de jeunes multirécidivistes, en partie sans statut, bénéficient souvent de leur prétendue minorité pour échapper à la répression. Il importe de souligner que le système connaît des limites tangibles face à des auteurs dont l'origine, l'identité et l'âge ne sont pas confirmés.

Quant aux groupements criminels professionnels opérant de l'étranger, il faut relever les attaques liées au DAB, les vols à main armées de bijouteries et autres commerces, les cambriolages visant des objets ciblés, les vols de véhicules de luxe et les vols organisés à l'étalage.

Comme dans le passé, les enquêtes en matière d'abus de faiblesse qui requièrent une réaction rapide, beaucoup de tact et de qualités sociales développées dans le chef des enquêteurs constituent une partie importante du travail de la section « Criminalité générale ».

L'année 2022 confirme une autre tendance : de plus en plus de personnes deviennent victimes de fraudes facilitées par les nouvelles technologies. Contactées à distance via les médias sociaux, les victimes se font convaincre de transférer des larges sommes d'argent en vue d'investissements, notamment dans le domaine des monnaies virtuelles. Les escrocs utilisent l'anonymat de l'internet et la protection de pays lointains peu coopératifs pour échapper aux poursuites pénales.

Vu le risque d'impunité dans le chef des auteurs, l'accent restera sur la prévention afin de sensibiliser en amont un maximum de victimes potentielles.

En vue de la commission d'escroqueries et de fraudes de tout type, l'hameçonnage

(« phishing ») reste un moyen très efficace permettant à des personnes malveillantes de voler les données d'identité et/ou bancaires de victimes imprudentes.

En 2022, la section « Cybercrime » fut confrontée à une campagne d'hameçonnage organisée et ciblée visant les clients de différentes banques luxembourgeoises et les utilisateurs du portail public « Guichet.lu ». Le recours à des « money mules » locaux est une particularité à souligner dans le cadre de cette affaire.

En ce qui concerne les attaques de « ransomware », nous constatons une baisse par rapport à l'année record de 2020. Il est néanmoins établi que certaines attaques d'envergure ont été perpétrées par des groupements criminels implantés en Russie.

Vu la présence d'un fournisseur mondial de solutions d'hébergement, de cloud computing et de diffusion de contenu sur le territoire luxembourgeois, la section « Cybercrime » est en outre chargée d'un nombre croissant de demandes d'entraide judiciaire internationale.

Les enquêtes relatives aux dégradations causées volontairement ou involontairement par le feu constituent une part importante du travail quotidien de cette section. L'enjeu de ces enquêtes, souvent très techniques et chronophages, est particulièrement important vu les drames humains connexes. Ainsi, en 2022, trois personnes dont un enfant ont perdu leur vie dans des incendies d'habitations.

Une autre priorité de la section « Enquêtes spécialisées » consiste à effectuer des enquêtes dans le domaine des accidents de travail mortels dont le but est d'établir l'origine, les causes et les responsables de ces accidents qui causent tant de chagrin dans le chef des familles de victimes.

## CRIMINALITÉ CONTRE LES PERSONNES

Le nombre d'enquêtes pour meurtres et assassinats, qui stagnait ces dernières années autour d'une moyenne de 3 par an, a considérablement augmenté au cours de l'année écoulée (10 affaires), sans raison précise, étant donné qu'il s'agit de cas isolés et non liés.

Les enquêtes concernant les tentatives de meurtre et de morts suspectes ont légèrement diminué en 2022. Il en va de même pour les menaces d'attentats envers les ministres et leurs familles, notamment en raison de la fin des mesures du gouvernement prises pendant la pandémie.

En charge d'une panoplie de domaines très variés, la section continue à effectuer des enquêtes relatives d'éventuelles erreurs médicales et chirurgicales ainsi que sur les harcèlements obsessionnels, les diffamations et les calomnies. Le nombre de ces enquêtes se maintient à un niveau élevé.

En ce qui concerne le nombre de viols de mineurs, en augmentation constante depuis des années, a encore grimpé en flèche au cours de l'année écoulée. Le nombre de viols commis sur des adultes, qui était relativement stable depuis des années, a également augmenté.

Tout comme l'année précédente, 2022 a été marquée par le constat que la diffusion d'images pédopornographiques sur Internet ne cesse d'augmenter. C'est la raison pour laquelle une cellule « Lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sur le web » est en cours de conception, afin de lutter contre cette forme de criminalité. Un recrutement extraordinaire d'analystes a débuté en 2022 et se poursuivra dans les années à venir en vue d'enquêter exclusivement au niveau national et international dans le domaine de la pornographie mettant en scène des mineurs.

Pour ce qui est des affaires de maltraitance contre mineurs et de la délinquance juvénile, le nombre de cas à traiter atteint un niveau record en 2022. Le phénomène des bandes de jeunes, responsables d'agressions, de vols avec violence et de coups et blessures graves dont ils se vantent sur les réseaux sociaux, a tendance à faire preuve d'une brutalité alarmante. Des efforts sont déployés en collaboration avec différents organismes et autorités compétents afin d'endiguer ce phénomène.

L'un des défis de l'année prochaine sera certainement la mise en œuvre du projet de loi 7991 portant introduction d'un droit pénal pour mineurs ainsi que le projet de loi 7992 relatif aux droits des mineurs victimes et témoins dans le cadre de la procédure pénale.



## CRIMINALITÉ ORGANISÉE

La situation du trafic de stupéfiants au Luxembourg n'a guère changé par rapport à l'année précédente. La scène ouverte de ce trafic, c'est-à-dire sa partie la plus visible, reste dominée par :

- des trafiquants originaires de l'Afrique de l'Ouest pour ce qui est principalement du trafic de cocaïne dans le quartier de la gare à Luxembourg-ville et de façon accessoire à la frontière entre le Luxembourg et la France et
- des trafiquants originaires de l'Afrique du Nord qui desservent principalement la zone comprise autour de la « Fixerstuff » et la zone transfrontalière entre le Luxembourg et la France ainsi que les principales villes du Sud du pays. Pour contrer ces phénomènes, la police judiciaire ainsi que la police administrative ont multiplié les opérations dites de « flagrant délit » dans le quartier de la gare ainsi que dans le Sud du pays pour atteindre un nombre record d'arrestations au cours de l'année 2022. De plus, plusieurs enquêtes d'envergure ayant mené à l'arrestation de bandes organisées à travers le pays et à la saisie d'importantes quantités de produits stupéfiants, ont pu être conclues avec succès durant l'année. De telles enquêtes, qui mobilisent nos enquêteurs durant plusieurs mois pour chacune d'elles, nécessitent souvent une collaboration étroite avec d'autres acteurs nationaux, à l'exemple des services des douanes, et internationaux, comme les autorités de nos pays voisins, dans la mesure où la plupart de ces dossiers ont une composante internationale. Cette tendance devrait encore s'accroître au cours des années à venir.

Durant l'exercice sous revue, l'activité de la section criminalité organisée a été principalement rythmée par la guerre en Ukraine et par le phénomène de la prostitution dans les appartements privés. Dans le cadre de la guerre déclenchée en février 2022, la section a été engagée au travers du guichet unique d'accueil des demandeurs de la protection temporaire pour les personnes qui, installées en Ukraine avant le début de la guerre, ont fui le pays pour se réfugier temporairement au Grand-Duché. Dans ce contexte, la section fut chargée de réaliser des contrôles de sécurité sur ces personnes ce qui a engendré, au cours des mois qui ont suivi, l'établissement de plus de 3.100 « rapports d'identité » pour lesquels des vérifications par rapport aux banques de données nationales et européennes ont été effectuées.

Ensuite, comme déjà évoqué l'année précédente, la section a continué des enquêtes liées à un phénomène apparu lors de la pandémie et qui concerne une nouvelle forme de prostitution qui se déroule dans des habitations privées, notamment au travers de locations de type « Airbnb ». Plusieurs enquêtes fastidieuses montrent comment des réseaux organisent aussi bien le recrutement de prostituées venues des pays de l'Est de l'Europe ou des pays de l'Amérique du Sud que leur promotion via des sites Internet, leur hébergement dans des habitations privées et leur mise en contact avec des clients potentiels, le tout via un système de commissionnement où tous les maillons de la chaîne profitent de la vulnérabilité de ces victimes. A l'avenir, un échange plus poussé sera initié avec Europol et les autres Etats membres afin d'identifier les rouages de ces vastes organisations criminelles.

L'année écoulée est marquée par une baisse très sensible des affaires d'incitations à la haine, principalement via les réseaux sociaux. Cette tendance positive s'explique principalement par le fait que lors des années précédentes, le Parquet avait marqué une volonté de fermeté par rapport à ces dérives et avait décidé de poursuivre systématiquement des faits lui rapportés par dénonciation. Parallèlement à cette évolution, force est de constater que d'autres activités terroristes telles que la propagande (aussi bien dans le chef du spectre de l'extrémisme de droite que de celui de l'islamisme radical), le recrutement

ou l'appui à des organisations ou individus qui se livrent à des activités terroristes continuent à prospérer via des plateformes et services d'échanges cryptés, ce qui rend plus difficile le travail des enquêteurs dans la lutte anti-terroriste. Le nombre de ces enquêtes respectivement de ces vérifications est appelé à augmenter à l'avenir au fil de conflits et des crises qui s'enchaînent depuis plusieurs années.

# CRIMINALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Le département de lutte contre la criminalité économique et financière du Service de Police judiciaire est chargé d'enquêter sur des crimes et délits commis dans le cadre d'activités économiques, sociétaires et financières au détriment de particuliers, de sociétés et de l'Etat qui subissent des pertes financières.

Conscient que le Luxembourg est un des principaux centres financiers mondiaux, le leader européen dans le domaine des fonds d'investissement, il en dépend énormément de sa crédibilité et de sa réputation. L'ampleur, la diversité et l'ouverture des flux financiers qui transitent par le Luxembourg et qui y sont gérés rendent le pays plus vulnérable en matière de blanchiment d'argent de produits de crime d'origine étrangère.

Parallèlement, le département s'est vu confronté au cours de l'année écoulée aux phénomènes des money mules, du phishing, des activités bancaires illicites, de l'utilisation frauduleuse de cartes de crédit ou de débit, de l'identification des avoirs de personnes visées par les listes de sanctions et d'importantes banqueroutes atteignant des préjudices considérables entraînant derrière eux d'innombrables victimes.

En outre les membres du département ont engagé des efforts considérables dans la prévention, en organisant des actions au sein de la Police et en collaboration avec les autorités judiciaires (comme les contrôles par rapport au respect de la législation concernant le Registre des bénéficiaires effectifs RBE), la CRF (blocage de détournements de fonds) et d'autres administrations comme la Douane (cash control).

En matière d'entraide internationale, les enquêteurs se voient de plus en plus souvent contraints dans le cadre de leurs missions, de rédiger des procès-verbaux à charge de professionnels de la Place et qui sont notamment, mais non exclusivement en infraction avec la loi du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme.

L'année 2022 a également été marquée par la préparation du processus de l'évaluation GAFI. Le département ayant également dans ses attributions la lutte contre le blanchiment et celle contre le financement du terrorisme, de même que le recouvrement des avoirs criminels, était très engagé dans les contributions à fournir au groupe d'évaluation GAFI.

En ce qui concerne le recouvrement des avoirs criminels, il est un fait que les enquêteurs écofin sont de plus en plus sollicités par d'autres sections du SPJ voire même des policiers en uniforme afin de fournir un appui dans la réalisation d'une enquête patrimoniale.

De manière similaire, avec la création d'un Bureau de Recouvrement des avoirs au sein du Parquet de Luxembourg avec la nouvelle loi du 22 juin 2022 sur la gestion et le recouvrement des avoirs saisis ou confisqués, les enquêteurs sont confrontés à mener les enquêtes patrimoniales en vue d'une future confiscation des instruments et des produits du crime dans l'Union européenne.

Avec la création d'un Parquet Européen qui est opérationnel depuis septembre 2022 avec son siège au Grand-Duché, le département doit à cet égard assumer de nouvelles missions. La préservation des intérêts financiers de l'UE prennent une ampleur croissante, le nombre de dossiers du Parquet Européen augmente de façon continue.

Au sein du département sont également dispensées un grand nombre de formations aux membres des autres sections du SPJ. Parallèlement le département est à l'écoute des demandes de la justice pour optimiser la méthodologie, améliorer le travail quotidien, réviser les procédures et ainsi augmenter la qualité des travaux prestés dans le domaine très spécifique et souvent complexe.

## APPUI OPÉRATIONNEL

Par rapport aux années précédentes, le nombre des dossiers effectués par la Cellule Recherche Fugitifs (FAST Luxembourg), a légèrement augmenté en 2022. Il en va de même pour le nombre des arrestations, lesquels se situent autour de la trentaine.

En matière de protection des victimes, il faut dorénavant distinguer entre la protection de victimes de traite des êtres humains, la protection de victimes au sens large et la protection des témoins. En ce qui concerne le nombre de victimes TEH, une croissance exponentielle s'est caractérisée depuis les deux dernières années. De 2021 à 2022, une augmentation de 54 % a été constatée. Ce surcroît s'explique par les nombreuses formations de sensibilisation, mais également à travers des dossiers d'envergure au sein de la section Criminalité Organisée du SPJ. Le type d'exploitation le plus fréquent est celui de l'exploitation sexuelle, suivi de l'exploitation par le travail. Le SPJ est représenté au Comité de suivi TEH et contribue ainsi aux efforts constants d'amélioration de la lutte contre la traite.

L'année 2022 a également été marquée par une augmentation des cas de protection de victimes sous menaces extrêmes. De même, un accroissement des dossiers s'est également cristallisé.

Le nombre d'analyses, effectuées en 2022 par la Section Police Scientifique, présente un accroissement ferme depuis 2021. Le nombre de scellés analysés a doublé depuis 2021, en particulier pour la révélation et l'expertise des traces dactyloscopiques, et a même triplé pour la partie photographie et pour les traces d'outils. La même tendance croissante est observée pour le nombre d'expertises génétiques. Cependant, les analyses de traces biologiques ont légèrement diminué, du fait que ces analyses sont effectuées par le laboratoire national de santé avant les analyses ADN, ce qui permet de minimiser la contamination.

Dans le cadre des mesures à mener pour obtenir l'accréditation ISO17025:2017, la Section Police Scientifique a été auditée par la Police Judiciaire Fédérale Belge. Lors de cet audit interne technique et qualité, qui a eu lieu en octobre 2022, la conformité du système de management de la SPS à la norme internationale a été évaluée. L'audit interne s'est soldé par un bilan positif.

Depuis des années la sollicitation des services d'appui de la section Nouvelles Technologies est en pleine augmentation. Le phénomène de cette croissance peut notamment être mis en relation avec deux facteurs que sont la digitalisation de la société et l'évolution de la cybercriminalité. La complexité de ce domaine d'activité et l'avancement des technologies a nécessité une adaptation des structures internes.



# LES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE

Dans le cadre des missions de police administrative, la Police grand-ducale veille au maintien de l'ordre public, à la prévention des infractions, à la protection des personnes et des biens, ainsi qu'à l'exécution et au respect des lois et règlements. Pour y parvenir elle assure une surveillance générale et effectue des contrôles dans les lieux qui lui sont légalement accessibles.

En outre, elle exécute des mesures de police administrative et prend les mesures matérielles de police administrative prévues par la loi (cf. article 3 de la loi du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale).



# PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

Les différents programmes de prévention de la Police grand-ducale visent à informer un public cible bien déterminé sur un phénomène qui le concerne directement, afin de sensibiliser ces personnes aux risques encourus et aux possibilités pour les éviter ou réduire.

Les différents programmes de prévention sont offerts à des personnes intéressées, par des policiers et sur demande. La coordination des différentes activités, ainsi que l'organisation des campagnes nationales appartiennent à la Direction centrale de la police administrative (DCPA) et en particulier au Service national de prévention de la criminalité (SNPC).

Les thèmes suivants sont principalement abordés par la Police grand-ducale :

## a.

- **délinquance juvénile** : stupéfiants, violence, graffiti et vols à l'école ;
- **affirmation de soi** : prévention en matière de violence ;
- **3<sup>e</sup> âge** : concept du « Seniorensicherheitsberater » et

## b.

- **cambriolages** : sécurisation du domicile ;
- **vols à la ruse** ;
- **arnaques** ;
- **sécurité publique** : aménagement urbain.

Ces activités de prévention sont menées par du personnel spécialisé aux niveaux national et régional. Elles comprennent des séances d'information et des projets plus ciblés en partenariat entre autres avec des écoles, des maisons de jeunes, des associations, des ministères et des services communaux.

En ce qui concerne les domaines précités sous **a.**, 406 séances de prévention en matière de stupéfiants, soit 858 heures, ont été dispensées en 2022 dans les régions Capitale, Centre-Est et Sud-Ouest, aussi bien au quatrième cycle fondamental qu'à l'enseignement secondaire.

En matière de prévention contre les actes de violence, le nombre d'heures dans ces régions s'élevait à 868, dispensées lors de 325 séances. Les cours ont été tenus aux écoles fondamentales et post-primaires et également au profit d'autres groupes de personnes (3<sup>e</sup> âge, etc.).

En 2022, 888 heures ont été consacrées à des formations spéciales qui ont été offertes notamment dans les domaines « affirmation de soi », « accompagnateur de bus » ainsi que pour le projet « bléif cool um Pool/ bléif cool um Wéier ».

Pour les sujets sous **b.**, c'est surtout le Service national de prévention de la criminalité (SNPC) qui constitue le point de contact privilégié pour les personnes privées ainsi que pour toute institution (banques, services de gardiennage, armureries, commerces, ministères, communes, etc.) qui ont des besoins spécifiques en matière de prévention contre les cambriolages et toute autre forme de criminalité.

En ce qui concerne le conseil personnalisé aux particuliers qui désirent sécuriser leur habitation, 193 visites à domicile ont été effectuées, 13 particuliers ont visité l'exposition permanente à la Cité Policière Grand-Duc Henri et 32 réunions ont eu lieu pour la mise en place de concepts de sécurité pour différentes administrations (ministères, Chambre des Députés, écoles, nouveau stade, etc.).

Du 6 au 9 octobre 2022, le SNPC a participé à la « Semaine nationale de Logement » pour sensibiliser le public sur les mesures en matière de sécurisation de leur habitation. Le stand traditionnel a été remplacé par le nouveau véhicule de prévention, ce qui a amélioré notre visibilité.

Le SNPC a en outre participé en 2022 à plusieurs (vidéos)conférences organisées par le groupe de travail européen en matière de « Protection of Public Spaces » instauré par la Commission Européenne ainsi que par le groupe EUCPN (European Crime Prevention Network), un réseau européen de prévention de la criminalité. Ce réseau vise à relier les niveaux local, national et européen et à promouvoir les connaissances et les pratiques en matière de prévention de la criminalité dans les États membres de l'UE.

En ce qui concerne les comités de prévention et de concertation, 16 réunions au niveau local ont eu lieu en 2022 dans les différentes communes du Grand-Duché ainsi que 4 comités de concertation au niveau régional.

Véhicule de Prévention



# CAMPAGNES DE PRÉVENTION

## **Formation de nouveaux conseillers de sécurité pour seniors « Senioresécherheetsberoder »**

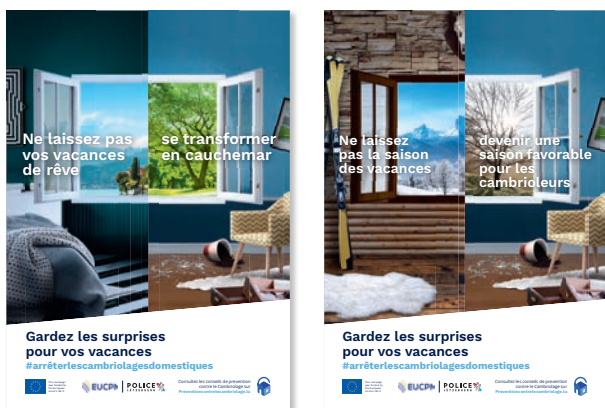
Les « Senioresécherheetsberoder » sont des bénévoles qui s'engagent pour soutenir la Police grand-ducale dans sa démarche de prévention contre la criminalité envers des personnes âgées. Après avoir suivi la formation respective, ils sont en mesure de sensibiliser et d'informer d'autres « seniors » sur des mesures élémentaires visant à se protéger contre des agressions, des vols ou cambriolages, dans le but d'améliorer leur sentiment de sécurité et leur qualité de vie.

La formation a été organisée par la Police grand-ducale en collaboration étroite avec le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et l'a.s.b.l. « Senioresécherheetsberoder ». Au total, 12 personnes ont accompli la formation avec succès et en date du 11 juillet 2022 les certificats respectifs ont été remis en présence du Ministre de la Famille et de l'Intégration et à la Grande Région, Madame Corinne CAHEN.



### Journée européenne sans cambriolage (EUCPN) en date du 15 juin 2022 :

La quatrième journée européenne sans cambriolage « Focus Day without burglary », sous le patronage de l'EUCPN a eu lieu en date du 15 juin 2022. Lors de cette journée, le SNPC était présent au marché public au centre de la ville de Luxembourg, « Place Hamilius » avec le véhicule de prévention.



### Le véhicule de Prévention

Le véhicule de Prévention a été utilisé pendant 24 jours en 2022 principalement au niveau de différents marchés publics au Grand-Duché de Luxembourg, à la Foire du Logement ainsi que devant d'importants centres commerciaux.





# INSTRUCTION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRES

Au niveau de l'école fondamentale, la Police grand-ducale offre en matière d'instruction routière (IR) une formation du piéton et du cycliste prévoyant. Le concept appliqué vise à développer auprès des écoliers dès le bas âge des réflexes essentiels aux fins de limiter les comportements à risque. Ces cours comprennent notamment :

- des séances dans le cadre du « Théâtre de Guignol » ;
- des modules « Chemin de l'Ecole/ Ceinture de Sécurité » ;
- des séances/exercices « Bicyclette/ Jardin de Circulation » ainsi que
- des formations « Accompagnateur de Bus » et patrouilleurs scolaires.

A l'enseignement secondaire, la Police grand-ducale contribue à la formation des élèves pour devenir des conducteurs prévoyants en participant aux journées « Mobilité et Sécurité sur les Routes ».

Du personnel spécialisé au niveau de chaque direction régionale coordonne les activités en matière d'instruction routière. Ces policiers se trouvent en contact direct avec le personnel enseignant pour l'organisation des cours théoriques et des séances pratiques. Ils sont soutenus par des policiers issus des commissariats locaux respectivement des services régionaux de police de la route.

En matière de sécurité routière (SR), la Police grand-ducale constitue un maillon essentiel de par le fait qu'elle est l'acteur privilégié qui veille au respect des dispositions du code de la route. Une présence policière active et l'intensité quotidienne des contrôles réduisent le risque d'accidents, favorisent la dissuasion des violations des règles de la sécurité routière et aident à sauver des vies. Conformément au cadre politique de l'Union Européenne en matière de sécurité routière pour la décennie d'action 2021-2030 et au plan d'action national « sécurité routière 2019-2023 », l'un des objectifs stratégiques de la surveillance policière de la circulation est de se rapprocher de « zéro mort » et de « zéro blessure grave » sur les routes de l'Union Européenne d'ici à 2050.

Afin d'influencer le comportement de l'utilisateur par une pression de contrôle permanente sur l'ensemble du réseau routier, le dispositif de la Police grand-ducale en matière de circulation routière respecte cette directive. La coordination des différentes actions policières en la matière, ainsi que l'organisation des campagnes nationales, appartiennent à la Direction centrale de la police administrative (DCPA) et en particulier au Service national de la circulation et de la sécurité routières (SNCSR).

## Nouveautés en 2022

### Coopération internationale/Opération « CIVIL'ÉTÉ »

Pendant la période des départs en vacances estivales et de forte affluence sur les routes, la vigilance est de mise et une opération de sécurité routière commune a été programmée au niveau de la Grande Région afin de sensibiliser les usagers de la route aux risques d'une conduite dangereuse. Cette opération s'est inscrite dans une démarche de coopération transfrontalière entre les forces de sécurité françaises, belges, allemandes et luxembourgeoises et des contrôles routiers communs ont été mis en place.

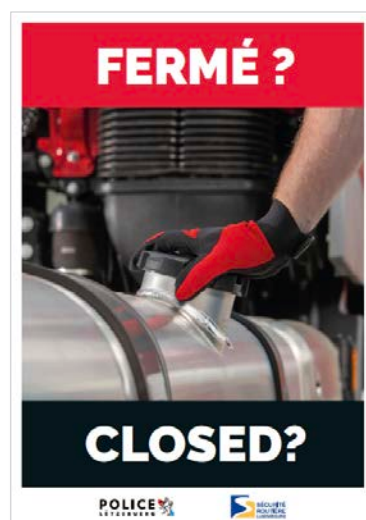
La coopération particulière entre la France et le Grand-Duché a été marquée par l'opération commune « Civil'été » qui s'est déroulée sur deux jours au mois de juillet. Deux contrôles d'envergure communs ont été organisés en alternance, une fois sur le

territoire français en date du 9 juillet 2022 et ensuite sur le sol luxembourgeois en date du 23 juillet 2022.

Dans ce contexte, l'UPR avait mis en place un contrôle sur l'autoroute A6, qui est un axe majeur pour le trafic vacancier vers le sud de la France, l'Italie et l'Espagne, en effectuant des patrouilles mixtes avec la CRS Autoroutière Alsace/Lorraine. Environ 50 infractions ont été constatées et une dizaine d'infractions ont fait l'objet d'alternatives aux poursuites françaises. En vue d'une future participation à une telle opération transfrontalière, une délégation belge de la Police Fédérale de la Route (WPR Luxembourg) a été présente lors du contrôle au Grand-Duché de Luxembourg.

### Problèmes de sécurité sur les routes dus à des fuites de carburant

Suite à de nombreuses interventions (Police grand-ducale, CGDIS et Ponts & Chaussées) relatives à des traces d'huile respectivement de carburant sur la voie publique en 2022, la Police grand-ducale a lancé une campagne ensemble avec la Sécurité Routière et le MMTP, visant à sensibiliser les chauffeurs de bus et de poids-lourds à bien fermer le bouchon de leurs réservoirs après avoir fait le plein. Des affiches et autocollants spécifiques ont été distribués entre autres aux stations de service. D'autres partenaires (ACL, Centre de Formation pour Conducteurs, Groupement des Pétroliers, Cluster for Logistics, Fédération Luxembourgeoise des Exploitants d'Autobus et Autocars, etc.), ont été informés afin de sensibiliser leurs membres par rapport à cette problématique.



# CAMPAGNES DE LA CIRCULATION ROUTIERE

A l'instar des années précédentes, la Police grand-ducale a lancé en 2022 des campagnes en matière de circulation routière, en collaboration avec le Ministère de la mobilité et des travaux publics et la Sécurité Routière. Ces campagnes, d'un caractère aussi bien préventif que répressif, concernaient principalement :

- les documents de bord, l'état des plaques d'immatriculation, la bonne visibilité ainsi que le respect de l'environnement et de la tranquillité publique ;
- l'alcoolémie au volant durant la période de carnaval ;
- la vitesse excessive ;
- la sécurité des motocyclistes, surtout dans le Nord du pays sur les routes dites « touristiques » ;
- la sécurité des cyclistes ;
- la distraction au volant (p.ex. l'usage au volant du téléphone portable) ;
- la rentrée des classes ;
- l'éclairage et les pneus ;
- la sécurité des piétons.

Ces campagnes duraient d'une semaine au minimum à 8 semaines au maximum.

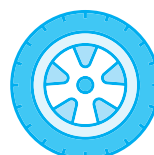
Dans le cadre des contrôles routiers quotidiens que la Police grand-ducale s'est imposée à respecter par des quotas internes, plus de 10 000 contrôles ont été exécutés lors de ces campagnes.

Le bilan des infractions y enregistrées a permis de constater que près de la moitié concernaient la vitesse, environ 30% l'état technique et les documents de bord des véhicules contrôlés,

environ 10% la visibilité (éclairage, vue dégagée, lisibilité plaque, etc.) et environ 7% la distraction au volant (téléphone portable, etc.). Environ 10% du total des infractions enregistrées lors de ces campagnes étaient au détriment de motos.

Quant aux permis de conduire, environ 1795 ont été retirés en 2022 par la Police grand-ducale (en 2021 : 1 630), la grande majorité en matière d'alcool (87%) et 13% en matière de vitesse.

Dans le cadre des contrôles systématiques d'alcoolémie sur base de réquisitions délivrées par les Procureurs d'Etat, la Police grand-ducale a contrôlé au total environ 17.819 personnes au cours de 162 contrôles. Le nombre de chauffeurs en infraction est à la hausse: 502 chauffeurs (351 procès-verbaux et 151 avertissements taxés) en 2022 contre 231 (146 procès-verbaux et 85 avertissements taxés) en 2021. **Suite aux manifestations contre les mesures prises contre la pandémie COVID19, 3 contrôles systématiques d'alcoolémie ont encore dû être annulés.**



# AUTRES CHIFFRES

## PERMIS DE CONDUIRE RETIRÉS



**1795**  
EN TOTAL



**13 %**  
EN MATIÈRE DE VITESSE



**87 %**  
EN MATIÈRE D'ALCOOL

## BILAN DE NOS CONTRÔLES SYSTÉMATIQUES D'ALCOOLÉMIE\*



**17 819**  
PERSONNES CONTRÔLÉES



**162**  
CONTRÔLES



**502**  
CONDUCTEURS EN INFRACTION

\* Suite aux manifestations contre les mesures prises contre la pandémie COVID19, 3 contrôles systématiques d'alcoolémie ont encore dû être annulés.

## BILAN DE NOS CAMPAGNES

### INFRACTIONS ENREGISTRÉES



**10 000**  
CONTRÔLES



**50 %**  
VITESSE



**30 %**  
ÉTAT TECHNIQUE &  
DOCUMENTS DE BORD



**10 %**  
VISIBILITÉ



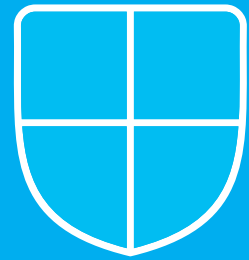
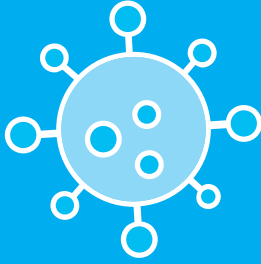
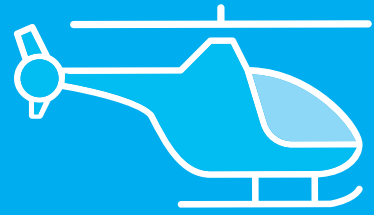
**7 %**  
DISTRACTION AU VOLANT



**10 %**  
du total des infractions enregistrées lors  
de ces campagnes étaient au détriment de  
**MOTOS**







# 3.

## ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

|   |    |
|---|----|
| Covid-19 .....                          | 45 |
| Visites et déplacements officiels ..... | 46 |
| Évènements .....                        | 48 |
| Évaluations .....                       | 49 |



# COVID-19

En 2022 la Police a déployé huit dispositifs majeurs de maintien d'ordre dans le cadre des mesures anti-COVID19 ainsi que de multiples dispositifs dans le même contexte mais ce limité au premier trimestre de l'année 2022.



# VISITES ET DÉPLACEMENTS OFFICIELS

En raison du relâchement progressif des mesures sanitaires concernant la crise COVID-19 au début de l'année, la couverture d'événements officiels par la Police grand-ducale a connu une forte reprise par rapport à 2021.

Aucune Visite d'Etat n'a eu lieu en 2022. Par contre, la Police grand-ducale a contribué au bon déroulement de 3 visites officielles et de 19 visites de travail dont celles des Chefs d'Etat de la Colombie, de la Grèce et du Vietnam.

S'y ajoutent 3 visites officielles organisées par la Chambre des Députés qui ont nécessité la mise en place d'un dispositif de sécurité de la Police grand-ducale.

Au profit de la Maison du Grand-Duc, 8 audiences d'accréditation et 287 demandes d'appui pour des déplacements et visites officielles ont été effectuées.

Pendant 25 journées des sessions ministérielles du Conseil de l'Union Européenne se sont déroulées au « European Convention Center Luxembourg » sous protection policière.

De plus, 17 autres escortes de circulation (déplacements de VIPs, etc.) et 12 escortes de protection (transport de matériel sensible, etc.) ont été assurées.

Un dispositif majeur a été déployé lors d'une réunion bilatérale entre de hauts représentants des Etats-Unis et de la Chine qui a eu lieu à Luxembourg.

S'y ajoute un sommet BENELUX en présence des 3 Premiers Ministres, du Ministre président de la Rhénanie du Nord Westphalie ainsi que du Président de la région Grand-Est et qui s'est déroulé au Château de Bourglinster.

**Autres dispositifs d'envergure :**

La coopération policière internationale a été maintenue en 2022 malgré les circonstances exceptionnelles. Deux dispositifs opérationnels majeurs (Opération « HAZELDONK ») ont été organisés dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants.

Après une version allégée en 2021, la fête populaire « Schueberfouer » s'est de nouveau déroulée dans un cadre normal en 2022. Un dispositif policier était présent en permanence durant les 21 jours de l'événement.

A l'instar des années précédentes, un commissariat mobile a été installé sur le site.

En 2022 la ville d'Esch-sur-Alzette faisait partie des Capitales européennes de la culture. À cette occasion de nombreux événements encadrés par des dispositifs de sécurité de la Police grand-ducale ont eu lieu dans la région Sud-Ouest.





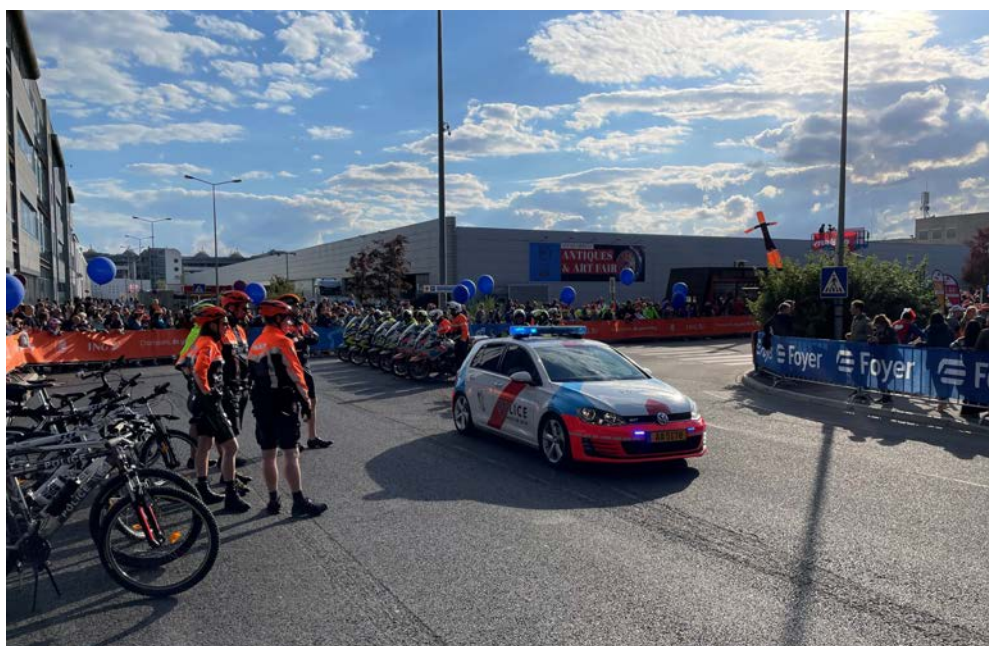
# ÉVÈNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

Au niveau sportif et culturel, la pandémie COVID-19 a provoqué certaines annulations d'événements durant les premiers mois de l'année. Pourtant, la Police grand-ducale a contribué au bon déroulement de 10 courses cyclistes de catégorie A, dont le Skoda Tour de Luxembourg.

Au niveau des courses à pied on peut soulever « l'ING MARATHON » qui a de nouveau été organisé en 2022 ainsi que le triathlon « IRONMAN ».

Au niveau des rencontres internationales de football, la Police grand-ducale a mis en place des dispositifs de sécurité à l'occasion de 5 rencontres internationales de football, dont 1 rencontre disputée dans le cadre de la « CONFERENCE LEAGUE » et 1 rencontre dans le cadre de la « EURO LEAGUE ».

Enfin, la Police grand-ducale a mis en place 1 dispositif de sécurité dans le cadre du championnat national « BGL League ».



ING Marathon

# ÉVALUATIONS

## « GAFI »

Le GAFI est un organisme intergouvernemental qui élabore les normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Son objectif est de promouvoir l'application de mesures législatives, réglementaires et opérationnelles efficaces en la matière. Actuellement, le Luxembourg connaît son quatrième cycle d'évaluations mutuelles. Ces évaluations sont d'une importance primordiale pour le Luxembourg en tant que centre financier international car elles contribuent à maintenir sa réputation et l'obligent à prendre des mesures significatives et durables pour lutter efficacement contre ces formes de criminalité.

Au cours de l'exercice écoulé, le département de la criminalité économique et financière et la section anti-terrorisme au sein du Service de Police Judiciaire ont pris une part active dans cet exercice d'évaluation à côté des autres acteurs qui sont en charge de la poursuite de ces infractions, à savoir les Parquets, les Cabinets d'instruction ainsi que la Cellule de renseignements financiers (CRF) auprès du Parquet général. Parallèlement, au sein du département de la criminalité économique et financière, une attention toute particulière est prêtée aux enquêtes de recouvrement des avoirs afin de priver les criminels de leurs avoirs illicites. Ainsi, durant l'exercice 2022, des efforts considérables ont été investis afin de permettre au département de la criminalité économique et financière de développer des systèmes efficaces pour tracer, saisir et confisquer les fonds et avoirs illicites, et de pouvoir les restituer au pays d'origine ou à la victime.

## « GRECO »

### La Police grand-ducale conforme en matière de prévention de la corruption et de promotion de l'intégrité

En juin 2018, le GRECO (Groupe d'État contre la corruption du Conseil de l'Europe) avait formulé un certain nombre de recommandations au Luxembourg dans le cadre de son 5<sup>e</sup> cycle d'évaluation pour prévenir la corruption et promouvoir l'intégrité au sein des gouvernements centraux et des services répressifs. Cette évaluation avait été conduite dans l'ensemble des États membre du GRECO, en tout une cinquantaine de pays.

En décembre 2022, le GRECO note avec satisfaction que le Luxembourg est le premier pays membre à avoir réussi à mettre fin à la procédure de conformité du 5<sup>e</sup> cycle, avec un taux de réussite de 85 % de recommandations mises en œuvre.

Le nouveau Code de déontologie de la Police, introduit en novembre 2019, est un élément central des mesures mises en œuvre auprès de la Police. Celui-ci a valeur contraignante, son application a été confiée à l'Inspection générale de la Police et il intègre la problématique de la corruption et des atteintes à l'intégrité. Dans ce contexte, la Police a aussi introduit un mécanisme de conseil confidentiel pour les membres du Corps en cas de doute sur l'interprétation des règles de déontologie ainsi qu'une protection du lanceur d'alerte au sein de la Police contre d'éventuelles mesures discriminatoires.

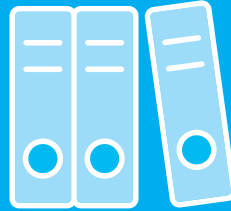
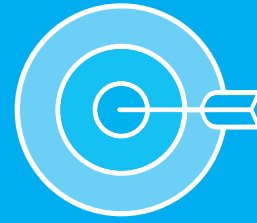
Un nouveau cours « Prévention de la corruption et promotion de l'intégrité » a été rajouté dans le cadre de la formation de base des fonctionnaires-stagiaires du cadre policier, tandis que le cours dénommé « Déontologie policière et prévention de la corruption » fait

partie de la formation continue des cadres policiers. Les deux cours sont dispensés par l'Inspection générale de la Police.

Afin de réduire le risque de corruption et d'atteintes à l'intégrité, la procédure en matière de surendettement a été formalisée et permet un meilleur encadrement des membres de la Police touchés par cette problématique.

En matière de gestion des risques de corruption, une analyse plus systématique est mise en place avec la réalisation de sondages internes afin de recueillir des informations sur la sensibilité du personnel relative au phénomène ainsi que des renseignements sur la présence du phénomène au sein de la Police, ainsi que l'organisation de workshops dans les unités et services afin de sensibiliser également les membres au sujet et de leur donner des outils pour identifier et gérer les situations de risques. Enfin, une documentation « vigilance partagée » a été élaborée.

La Police grand-ducale a suivi une autre recommandation du GRECO en introduisant un numéro d'identification unique à porter obligatoirement pour chaque policier en uniforme lors des interventions policières. Cette mesure vise, d'une part, à renforcer la transparence envers les citoyens et, d'autre part, à ne pas donner l'impression que les policiers pourraient bénéficier d'un certain anonymat dans l'exécution de leurs missions.

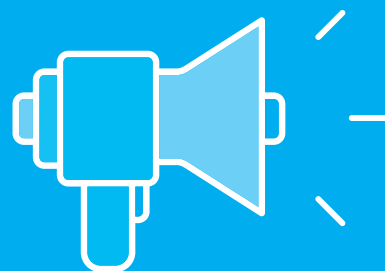


# 4.

# EMPLOYEUR



|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Campagne de recrutement .....  | 53 |
| Assermentations .....          | 58 |
| Formation .....                | 61 |
| Missions internationales ..... | 63 |
| Fêtes .....                    | 64 |



# EMPLOYEUR

Le 30 septembre 2022 a eu lieu à Heidelberg, Allemagne, la Réunion Européenne des Étudiants Luxembourgeois (REEL) 2022, à laquelle la Police grand-ducale a participé lors de la conférence des partenaires, afin de renforcer sa visibilité en tant qu'employeur et de présenter la diversité des métiers et des possibilités au sein de la police, en mettant l'accent sur le métier du :

- Cadre policier A1 ;
- Cadre civil A1 et A2.

Après les présentations des différents partenaires, la Police grand-ducale a ensuite participé au salon des partenaires.





# CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Tel que prévu par le plan de recrutement extraordinaire au profit de la Police grand-ducale, conclu par le gouvernement en 2019 pour les années 2020 à 2022, une troisième grande vague de recrutement policier a été mise en œuvre en 2022. À l'instar des deux années précédentes, quelques 200 postes étaient à pourvoir dans les groupes de traitement B1 et C1 du cadre policier. Dans ce contexte, la Police a intensifié les efforts de communication pendant la période des inscriptions à l'épreuve spéciale afin d'inciter de potentielles recrues à s'inscrire.

Ainsi, une large campagne médiatique, organisée de concert avec le ministère de la Sécurité intérieure, se déroulait du 12 octobre au 24 novembre 2022 et s'articulait à travers les réseaux sociaux et de l'affichage, par exemple sur des bus et arrêts de bus, tout comme dans des publicités digitales sur différents sites internet, des spots radio ou encore lors de la diffusion d'un spot dans les salles de cinéma du pays.

Lancement du recrutement 2022/2023 en présence du Ministre Henri Kox et de Alain Engelhardt, Directeur central stratégie et performance



Au vu du défi de recruter un nombre conséquent de fonctionnaires-stagiaires pour la troisième fois d'affilée, les visuels de la campagne furent adaptés par rapport aux campagnes précédentes. En effet, après avoir instauré les nombreuses spécialisations possibles et la diversité des missions policières quotidiennes comme éléments-clé de la marque employeur lors des recrutements précédents, les visuels créés en 2022 continuèrent à développer l'image d'un métier valorisant et à responsabilité.

En montrant des victimes face à des situations dans lesquelles une intervention policière s'impose, l'importance des missions et la valeur du métier de policier ont été placées au centre du message pour attirer des candidats sérieux, motivés, responsables et qualifiés. Ce fut en rappelant l'engagement particulier au service du citoyen requis que la campagne a incité les intéressé(e)s à postuler sur trois

visuels différents et dans un spot vidéo : « Well si dech brauchen, brauche mir dech ». Sur un quatrième visuel, la Police s'est adressée de manière encore plus directe aux futur(e)s collègues : « Well mir gebraucht ginn, brauche mir dech ».

Il convient de noter que la communication autour du recrutement ne peut être réduite à une seule campagne médiatique, mais s'inscrit dans le cadre plus large de l'Employer Branding de la Police, mis en œuvre de manière plus conséquente depuis 2019 et visant à assurer une visibilité renforcée et continue du recrutement tout au long de l'année. Que ce soit à l'occasion d'assermentations, de moments-clé de la formation policière, ou encore dans le domaine du recrutement civil, la mise en évidence systématique des sujets liés au recrutement vient renforcer la marque employeur globale de l'administration.

#### Instagram « Stories »





**WELL MIR GEBRAUCHT GINN,  
BRAUCHE MIR DECH.  
KOMM BEI D'POLICE!**

**POLICE.LU/JOBS**

MELL DECH ELO!  
**B1 > 24.10 - 07.11.2022**  
**C1 > 10.11 - 24.11.2022**

**POLICE**  
LËTZEBUERG  
ZESUMME FIR IECH



**WELL HÏEN DECH BRAUCH,  
BRAUCHE MIR DECH.  
KOMM BEI D'POLICE!**

**POLICE.LU/JOBS**

MELL DECH ELO!  
**B1 > 24.10 - 07.11.2022**  
**C1 > 10.11 - 24.11.2022**

**POLICE**  
LËTZEBUERG  
ZESUMME FIR IECH



**WELL SI DECH BRAUCHEN,  
BRAUCHE MIR DECH.  
KOMM BEI D'POLICE!**

**POLICE.LU/JOBS**

MELL DECH ELO!  
**B1 > 24.10 - 07.11.2022**  
**C1 > 10.11 - 24.11.2022**

**POLICE**  
LËTZEBUERG  
ZESUMME FIR IECH



**WELL SI DECH BRAUCH,  
BRAUCHE MIR DECH.  
KOMM BEI D'POLICE!**

**POLICE.LU/JOBS**

MELL DECH ELO!  
**B1 > 24.10 - 07.11.2022**  
**C1 > 10.11 - 24.11.2022**

**POLICE**  
LËTZEBUERG  
ZESUMME FIR IECH





Suite à l'apaisement de la pandémie, la Police a aussi pu recourir à des événements en présentiel en 2022 pour aller à la rencontre de nouvelles recrues. Ainsi, à part la participation à des événements d'acteurs externes, la Police a organisé pour la première fois une journée d'information spécifique sur le métier du policier et le recrutement à l'École de Police à Luxembourg-Findel en mai 2022. Lors de cet « Infodag Rekrutement », les candidats intéressés par une carrière au sein de la Police ont eu l'occasion de s'informer sur la procédure de recrutement et la formation, d'avoir un aperçu des différentes spécialisations possibles et de poser leurs questions à des agents actuels.

Quelque 250 visiteurs s'étaient présentés à cette première édition. Par la suite, une deuxième séance fut organisée en septembre 2022.

En fin de compte, l'objectif du recrutement policier dans les groupes de traitement B1 et C1 fut atteint, avec 474 inscriptions aux tests d'admission à la formation policière.





Journée d'information en septembre 2022



Journée d'information en mai 2022



# ASSERMENTATIONS

Dans le cadre du recrutement extraordinaire mais également des remplacements normaux, la Police grand-ducale se réjouit d'avoir pu assermenter au courant de l'année 2022 un nombre important de personnel. C'est avec un chaleureux bienvenue que le Corps de la Police grand-ducale accueille ses nouveaux collaborateurs dans les carrières civiles et policières et ceci tous groupes de traitements confondus.

A noter qu'en 2022, il n'y a exceptionnellement pas eu d'assermentation dans le cadre policier B1 et C1, vu que la dernière promotion fut assermentée en décembre 2021 et les nouvelles promotions débutent désormais leur formation au 1<sup>er</sup> mai de chaque année.



Assermentation des candidats de la 3<sup>e</sup> promotion du groupe de traitement C2 du cadre policier en février 2022



Assermentation du personnel du cadre civil au ministère de la Sécurité intérieure en février 2022



Assermentation du personnel du cadre civil au ministère de la Sécurité intérieure en juillet 2022





Prestation du serment spécial de 21 fonctionnaires stagiaires du groupe de traitement B1 et C1 du cadre policier en novembre 2022



Assermentation du personnel du cadre civil au ministère de la Sécurité intérieure en décembre 2022

# FORMATION

## Phase d'initiation pratique/ Période d'observation pratique

En 2022 a eu lieu pour la première fois la phase d'initiation pratique des fonctionnaires stagiaires des groupes de traitement B1 et C1 du cadre policier. En mai 2022, 199 fonctionnaires stagiaires ont entamé la période d'observation pratique, enchaînée par la période d'initiation pratique suite à la réussite de la phase de formation policière théorique et pratique à l'École de Police. La phase d'initiation pratique, qui a lieu en 2<sup>e</sup> année de stage, a comme objectif de permettre aux fonctionnaires stagiaires d'apprendre au quotidien le métier de policier sur le terrain.

La phase d'initiation pratique donne aux stagiaires policiers la possibilité de participer activement au service journalier de leurs unités d'attache, moyennant le serment spécial leur attribuant les qualités d'APA/APJ

et ainsi d'exercer les missions et pouvoirs afférents conformément à la loi. L'objectif de cette phase est de familiariser les stagiaires avec le fonctionnement des unités territoriales et judiciaires de la Police grand-ducale.

Au cours d'une période globale de 45 semaines, les stagiaires ont intégré les unités de terrain selon un principe de rotation au sein des 3 types d'entités ci-dessous :

- une section au sein du Service de Police Judiciaire ou d'un Service décentralisé de police judiciaire ;
- un commissariat à deux ou trois roulements de la région Sud-Ouest ou Capitale ;
- un commissariat à deux ou trois roulements de la région Nord ou Centre-Est.





Afin de garantir un encadrement performant et personnalisé au sein des unités, un total de 205 tuteurs provenant du cadre policier et du cadre civil ont été mis en place au sein de chaque unité accueillant des fonctionnaires stagiaires. Ceux-ci ont comme mission principale d'initier le fonctionnaire stagiaire dans ses fonctions et de le guider pendant la phase d'initiation pratique. Un deuxième pilier important pour cette deuxième année de formation demeure le patron de stage, choisi parmi les membres de la cellule Encadrement de la direction de l'Ecole de police. Ce dernier effectue une gestion administrative centralisée des stagiaires et est tenu de garder des relations directes et étroites avec ses stagiaires et les tuteurs.

Durant la 2<sup>e</sup> année de stage, les stagiaires ont participé à un certain nombre de formations obligatoires : Séminaire Maintien de l'ordre, séminaire Molotov, brevet premier secours, initiation de conduite à Colmar Berg, tir MP5, tir 1 et entraînement pour la parade du 23 juin.

Serment spécial de 156 fonctionnaires-stagiaires policiers des groupes de traitement B1 et C1 – mardi 7 juin 2022 au Centre culturel « Am Sand » à Niederaanven.



# MISSIONS INTERNATIONALES

## Les opérations pour le maintien de la paix (OMP)

En 2022 un membre de la Police grand-ducale a participé à la mission EUPOL COPPS Palestine et un membre a participé à la mission EUAM Ukraine. En février 2022, le début de la guerre en Ukraine a forcé la mission EUAM de quitter le pays et notre policier a dû fuir la capitale pour rentrer au Grand-Duché. Le télétravail a, en un premier lieu, permis de soutenir la mission de loin. Une adaptation rapide du mandat a donné à notre agent l'opportunité de rejoindre ses collègues pour fournir une aide au contrôle des frontières et d'aider les autorités ukrainiennes avec des conseils stratégiques.

## Frontex

Avec une seule frontière extérieure de l'Espace Schengen, qui n'est pas soumise à une pression migratoire spécifique, le Luxembourg contribue à l'effort commun de contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne en s'engageant dans la solidarité européenne par le biais de ses participations répétées aux opérations menées par l'Agence Frontex, tant aux frontières maritimes qu'aux frontières terrestres.

En 2021, le « standing corps » a été instauré pour la première fois. Ce corps permanent est divisé en 4 catégories, le Luxembourg ne contribuant qu'à 3 d'entre elles.

La catégorie 2 est composée de fonctionnaires des Etats membres de l'UE qui se portent volontaires pour une mission de deux ans. Le Luxembourg a pu mettre à disposition trois volontaires pour 2022. Un policier avec le profil du « screener » a d'abord travaillé en Italie (Sicile) et puis en Espagne (Gran Canaria). Un autre policier avec le profil de « border guard » garde de frontière était déployé en Roumanie,

Albanie et ensuite en Serbie. Un fonctionnaire de la Direction de l'Immigration était déployé comme « debriefing officer » en Grèce et en Albanie.

Pour la catégorie 3, les fonctionnaires participent à des missions de 1 à 6 mois. Nous avons envoyé 14 fonctionnaires comme « debriefer », « motor vehicle crime detection officer », « tactical support officer » ou « fingerprinter » dans des missions aux frontières maritimes en Grèce, en Italie et en Espagne, couvrant ainsi un total de 45 mois de déploiement.

De plus, une équipe de huit fonctionnaires a constitué le « rapid reaction pool », la catégorie 4 du standing corps, afin de pouvoir répondre aux demandes de contributions dans les situations de crise.

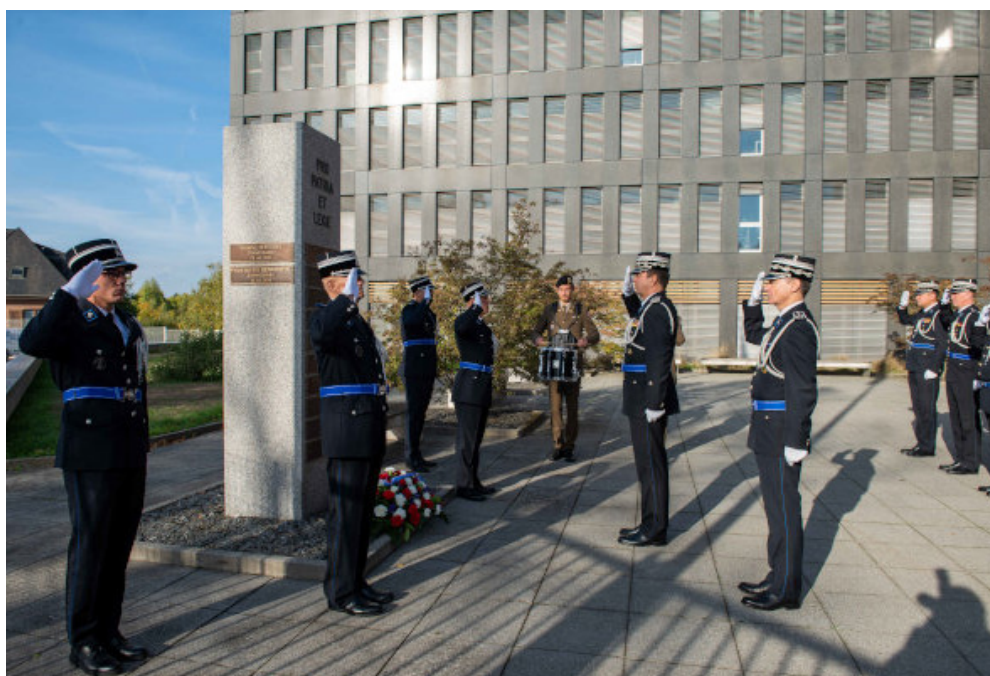
L'Unité de la police de l'aéroport (UPA) a participé aux réunions du conseil d'administration de l'Agence Frontex et à une multitude de groupes de travail et conférences ayant trait à la gestion des frontières, y compris la biométrie et les nouvelles évolutions en matière de contrôle frontalier. Dans le cadre de l'analyse des risques de Frontex, l'Unité de la police de l'aéroport produit mensuellement des fichiers statistiques et des analyses sur la situation migratoire. L'Unité de la police de l'aéroport participe aussi régulièrement aux groupes de travail dans les domaines de l'analyse des risques « FRAN » (Frontex Risk Analysis Network) et de la vulnérabilité « VAN » (Vulnerability Assessment Network) de Frontex.

# FÊTE SAINT MICHEL

## 10 OCTOBRE 2022

La fête patronale de la Police grand-ducale a été célébrée le 10 octobre 2022. Il s'agit d'un acte officiel par lequel la Police montre son unité. Les festivités ont été adaptées aux dispositifs sanitaires en vigueur à ce moment.

Les festivités comprennent un service religieux à l'église St. Michel et le dépôt de gerbes devant la stèle de la Cité policière au Findel, en mémoire des policiers décédés en mission, et devant le Monument de la Force publique au « Kanounenhiwwel », suivies d'une réception au Nouveau Théâtre et d'un repas de corps.





# JOURNÉE FAMILIALE 2022

Après quelques années d'interruption dues à la pandémie, la Police a de nouveau pu organiser une Journée familiale en septembre 2022 à la Cité policière Grand-Duc Henri. Cet événement social réservé uniquement aux membres de la Police ainsi qu'à leurs familles et proches fut un grand succès avec presque 700 participants.

Au programme figuraient des démonstrations de l'Unité spéciale de la Police (USP) et du groupe canin. La section police scientifique du SPJ avait de son côté proposé aux plus jeunes une initiation à la prise d'empreintes, tandis que le centre national de tir de l'École de police avait organisé un atelier de tir laser.

Le Musée de la Police ainsi que l'IPA (International Police Association) furent aussi représentés avec un stand d'information.



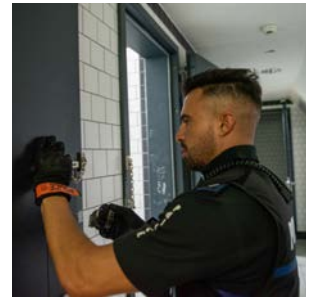
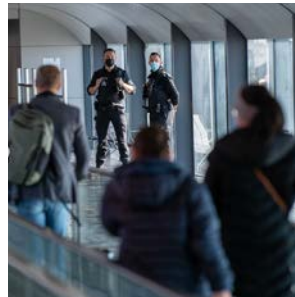
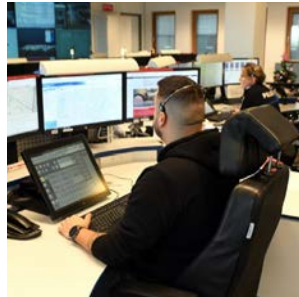


#ZesummeFirIech





📷 POLICELUX



# ZESUMME FIR IECH



[WWW.POLICE.LU](http://WWW.POLICE.LU)



© Police grand-ducale 2023